



OFIS
IT. Services. People. You trust.

INTEGRATEUR RESEAUX & TELECOMS
INGENIERIE INFORMATIQUE
RADIOCOMMUNICATION & SECURITE ELECTRONIQUE
GEOLOCALISATION & MONITORING

INTERNET HAUTE PERFORMANCE

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3765 du Vendredi 9 Février 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Archidiocèse de Brazzaville

La paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé a 70 ans



La façade principale de l'église Notre-Dame des Victoires (P.9)

Nonciature apostolique

Journée de prière pour la paix au Soudan du Sud et en R.D. Congo

Dans une circulaire datée du 3 février, adressée à l'archevêque de Brazzaville et aux évêques du Congo, Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, leur demande de tout faire afin que les paroisses de leurs diocèses respectifs célèbrent la Journée de prière pour la paix au Soudan du Sud et en R.D. Congo instituée récemment par le Pape François. Nous publions ci-après un large extrait de ce communiqué.

«Tenant compte que la situation sociopolitique ainsi que les violences dans les deux pays continuent, le Pape a proposé encore une Journée de jeûne et de prière pour les deux pays qui aura lieu le 23 février, vendredi de la première semaine de Carême.

Le Saint-Père désire que toute l'Eglise s'unisse à lui pour célébrer cette journée de prière, pour demander à Dieu la grâce de la conversion des cœurs, surtout des responsables des deux pays et de tous ceux qui sont impliqués dans cette situation.

Je vous prie, Excellence, de bien vouloir faire tout votre possible pour que toutes les Paroisses de votre Diocèse célèbrent cette Journée de prière pour la paix selon le désir du Saint-Père.»

Mgr Francisco Escalante MOLINA
Nonce Apostolique

Amis de la paroisse Ndonga Marie de Mfilou!

Radio Magnificat, voix de l'archidiocèse, est dans vos murs dimanche 11 février. Soutenez la radio catholique, soutenez son action, priez avec les chrétiens de l'archidiocèse par les ondes.
93.5 MHZ

Assistance humanitaire

Des déplacés du Pool reçoivent des kits d'articles ménagers



L'ambassadeur Todd P. Haskell remettant à titre symbolique un kit d'articles ménagers à une cheffe de ménage

(P.3)

Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE)

Le Congo court-il le risque d'une suspension?

(P.5)

Editorial

Du devoir de vivre, pas seulement de survivre



HILARY HOTEL
Séjournes à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

11H
MARIAGE À LIBREVILLE

19H
NUIT DE NOCES À BAMAKO



Mariée à 11h à Libreville, elle se retrouve à 19h à Bamako pour sa nuit de noces. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



Tél : +242 06 818 66 66
www.aircotedivoire.com



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO
Case postale 1093 Tel. : 06 808 13 24/05 737 37 03
18, Avenue Emile Biayenda Fax: +41 22 739 7279
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE DEUX (02) AVIS D'APPEL D'OFFRES DE SERVICE A L'UNHCR.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance deux (02) avis d'appel d'offres à savoir:
1- Appel d'offres: N° HCR/BZV/UAL/AAO/002/2018-gdsa «Demande de proposition pour la fourniture du service d'entretien et de nettoyage des installations de l'UNHCR à Brazzaville et Bétou en République du Congo»;

2- Appel d'offres: n° HCR/BZV/UAL/AAO/004/2018-gdsa pour la fourniture de l'assurance «Responsabilité civile automobile du parc du HCR au Congo» et «Corps de plaisance pour la flotte nautique du HCR au Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 28 février 2018 à 17 h 00.

Brazzaville, le 29 janvier 2018

Section Approvisionnement



SALARIES

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en:

- 3ème Année Bachelor;
 - Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).
- Diplômes Français

NB: D ernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel: 06 638 85 87; 04 43 148 27

E-mails: escicinfo2013@gmail.com /

escicinfo2013@escic-cg.com; Site: www.escic-cg.com

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautéy (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tél.: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tél.: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tél.: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographie:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tél.:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

**Interview de Son Excellence
Monsieur le ministre Jean-Claude Gakosso**

Congo: Une diplomatie de proximité (3 et fin)

Nous mettons un terme dans ce numéro à la longue interview que le ministre des Affaires étrangères, M. Jean-Claude Gakosso, nous a accordée en exclusivité. Dans les deux premiers volets, le ministre nous a indiqué les voies de la solidarité qu'emploie la diplomatie congolaise. Dans le deuxième volet, il nous a dit que cette diplomatie avait des partenariats et des amis. En dernière partie, nous découvrons les «points de fierté citoyenne», en quelque sorte, de cette diplomatie. Merci au ministre pour sa disponibilité, en attendant que d'autres responsables gouvernementaux nous donnent à voir leur travail au service du Bien de la Nation. **Albert S. Mianzoukouta**



Jean-Claude Gakosso et Dominique De Villepin

Monsieur le Ministre, quel est le fait diplomatique de ces dernières années dont le Congo peut être le plus fier?
**Honnêtement, je crois que notre pays peut être fier de continuer à porter les idéaux du panafricanisme, malgré les contingences et les renoncements en tout genre que l'on observe sur la scène internationale. La médiation que le Président Denis SASSOU-NGUESSO a exercée dans la crise centrafricaine et qui a permis la tenue d'élections générales – nous l'évoquons plus haut – a été unanimement saluée sur le continent et au-delà. S'agissant d'un autre terrain conflictuel, les Congolais ont sûrement encore en mémoire

la présence à Brazzaville, lors de la 4e réunion du Comité de haut niveau de l'Union Africaine sur la Libye, en septembre 2017, de tous les protagonistes de la crise libyenne. A cette occasion, les deux comités rivaux de dialogue libyens ont enfin accepté de s'asseoir à la même table et d'engager des pourparlers conjoints avec la farouche détermination de sortir leur pays d'une situation dramatique à tous égards. C'est précisément cette avancée qui a donné de la substance à la feuille de route adoptée par les Nations Unies lors de la dernière Assemblée générale de cette organisation.

**Dans quelle mesure le pays*

*peut-il tirer parti de ses liens avec des pays lointains, souvent culturellement différents des mentalités des Congolais?**

**Vous savez bien que le monde est devenu une sorte de village planétaire. Au-delà des différences culturelles entre les peuples, il y a ces valeurs universelles que nous avons en partage: la liberté, l'égalité, la justice, la paix, l'amitié, la fraternité, etc. C'est sur ce socle que se fondent les relations entre les Nations et entre les Etats qui les gouvernent. D'où l'attachement de notre pays au multilatéralisme, car celui-ci donne la parole à tous et à chacun et permet de ne décider que de commun accord, surtout sur des ques-

tions qui touchent l'ensemble des Etats. Nos différences culturelles constituent plutôt une richesse. Le monde est naturellement divers et c'est tant mieux qu'il en est ainsi. Depuis 2005, une importante Convention des Nations Unies, dont l'adoption avait donné lieu à une bataille épique, protège cette diversité comme la prune des yeux. A mon entendement, la responsabilité de ceux qui ont la charge de présider aux destinées des nations du monde, c'est de toujours rassembler ce qui est éparé, de conjuguer dans l'harmonie les voix de la diversité et de transformer la cacophonie encore si répandue en une symphonie fraternelle.

Assistance humanitaire

Des déplacés du Pool reçoivent des kits d'articles ménagers

A Nganga Lingolo, au sud de Brazzaville, la Caritas diocésaine de Brazzaville a distribué mercredi 7 février 2018 des kits d'articles ménagers aux familles déplacées du département du Pool. C'était en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd P. Haskell, de l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, du représentant-résident de CRS pour la RD Congo et la République du Congo, Sodio Amakala Constantin de la représentante de la ministre des Affaires sociales et du sous-préfet de Goma Tsé-tsé.



Les personnes ayant reçu symboliquement les kits posent avec les différents partenaires

Ce geste à la fois de charité et de solidarité a été rendu possible grâce à une aide d'urgence du Gouvernement américain. Il a concerné 150 familles déplacées à Brazzaville. Ce don, composé d'articles ménagers essentiels (seaux, fourchettes, cuvettes en aluminium, nattes...), est estimé à plus de 80 millions de F.CFA. Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), à travers le Bureau d'assistance en cas de catastrophe à l'étranger (OFDA), il s'inscrit dans le cadre du Projet d'assistance aux déplacés du département du Pool. Celui-ci est mis en œuvre conjointement par Caritas Congo et Catholic Relief Services (CRS). Ce don est la

première phase d'une nouvelle aide des Etats-Unis concernant 1.000 personnes affectées par la tourmente guerrière dans le Pool, dont 150 familles déplacées à Brazzaville, 250 à Kinkala et 600 dans la Bouenza. A Nganga Lingolo, ce sont 150 familles déplacées de quelques villages de la sous-préfecture de Goma Tsé-Tsé et 20 femmes cheffes de ménages qui ont reçu des kits d'articles ménagers essentiels. Pour le sous-préfet de Goma Tsé-Tsé, Prosper Diatoulou, qui a exprimé toute sa gratitude aux différentes parties ayant rendu possible ce don, «les populations de cette sous-préfecture, depuis plus de 15 mois aujourd'hui, avaient abandonné leurs villages où elles ne vivaient que de produits de

cueillette, des travaux agricoles et de petits élevages. Leur déplacement forcé et leur insertion dans des familles d'accueil ont multiplié les souffrances des familles d'accueil. Les déplacés, exposés aux maladies et à la famine, n'aspirent qu'à regagner leurs villages et reprendre leurs activités champêtres. Malheureusement, leur réinsertion sociale dans leurs villages reste très préoccupante au moment où la paix semble prendre corps. Il faudrait donc des mesures d'accompagnement pour les familles qui ont perdu leurs habitations et autres biens». La représentante de la ministre

des Affaires sociales, Alice Tsumou Ngavouka, a souligné que ce genre d'opération se doit d'être la dernière. «Une fois la paix retrouvée, nous irons dans vos localités pour vous accompagner, en reconstruisant ce qui a été détruit et vous donner des outils de travail pour que vous puissiez vaquer librement à vos occupations», a-t-elle indiqué. Même son de cloche du côté de l'ambassadeur américain M. Todd P. Haskell qui s'est réjoui du processus de paix engagé dans le département du Pool, à travers les négociations en cours entre le Gouvernement et les représentants de Ntoumi.

Editorial

Du devoir de vivre, pas seulement de survivre

Il faudra bien que nous revenions, de temps à autre, sur la situation de notre journal. Au moment où certains lecteurs s'étonnent que nous soyons appelés à acquiescer de fortes sommes auprès des services de sécurité sociale, nous entendons redire que La Semaine Africaine paraît au prix de mille acrobaties. Notre régularité de parution n'est pas le signe que nous nous portons bien. C'est seulement la manifestation de notre profond respect à votre endroit, car nous avons contracté un engagement à vous livrer votre journal en temps et heure.

Comment faire pour que nos caisses puissent dégager une marge suffisante pour assurer l'avenir de nos employés? Comment payer régulièrement les salaires, transformer le soutien des lecteurs dont nous apprécions chaque jour la présence en concrétisations susceptibles de se transformer en regain de santé économique et financière?

Il n'y a pas mille manières d'affronter ces questions, si ce n'est en appelant à nous serrer les coudes. Eglise, rédaction et lecteurs: nous devons porter de l'avant ce projet d'assurer la présence de l'Eglise et de la force vivifiante de la Parole de Dieu qui l'anime au milieu des peuples. Nous devons le faire en pensant aux mécanismes normaux de viabilité d'une entreprise, car nous sommes une entreprise. Nous sommes en service d'annonce. Mais nous sommes aussi en devoir de vivre. Pas seulement de survivre.

Albert S. MIANZOUKOUTA

«La paix est très importante pour permettre aux déplacés de repartir chez eux, afin de se prendre en charge. Nous pouvons multiplier des assistances humanitaires, mais la solution, c'est la paix pour que tous vous regagniez vos localités respectives. Pour moi, c'est plus clair que jamais, nous avons besoin de la paix dans le Pool», a-t-il déclaré, rappelant que le Gouvernement américain avait promptement réagi à l'appel lancé par le Gouvernement congolais pour assister le peuple du Pool affecté par le conflit. C'est dans cette veine que les Etats-Unis avaient apporté l'année dernière, une assistance de plus de 250 millions de F.CFA au bénéfice de près de 6.500 personnes ayant trouvé refuge dans le département de la Bouenza. Alain Robert Moukouri, secrétaire général de Caritas Congo, estime cette assistance essentielle pour les bénéficiaires. Il a révélé à cette occasion

qu'elle se poursuivra dans les semaines prochaines dans la sous-préfecture de Kinkala, avant d'embrancher sur Kingoué et Madingou, dans le département de la Bouenza. Mgr Anatole Milandou a remercié l'ambassade des Etats-Unis, pour l'assistance du peuple américain aux déplacés du Pool, en fustigeant la malédiction de l'éternel recommencement. Il a imploré, en outre, l'Eternel, Dieu d'amour, et béni les déplacés. Les personnels de la Caritas nationale et du CRS consacrent une partie de leur énergie à l'aide alimentaire, aux vêtements, etc., mais ils savent que cela ne suffira pas à changer fondamentalement la situation des personnes accueillies. Il faut parer au plus pressé pourtant; et c'est ce que fait chaque jour les Caritas diocésaines et nationales, avec l'appui de partenaires.

Viclaire MALONGA

Santé publique à Dolisie

Attention à la viande à consommer sans contrôle vétérinaire

Le directeur départemental de l'élevage au Niarri, Fernand Dieudonné Bibaloud, dans le cadre de ses missions de contrôle et d'inspection vétérinaire, a dressé un tableau peu reluisant sur la qualité de certaines denrées alimentaires animales vendues dans des boucheries «informelles» sur la place de Dolisie. C'est le cas de la viande de porc, très prisée de nombreux citoyens de la ville, qui malheureusement ne passe pas par le circuit régulier d'abattage.

A l'abattoir municipal de Dolisie, les services vétérinaires signalent que le porc constitue l'espèce dont les statistiques sont les plus basses en terme d'abattage dans cette structure. Pourtant, cette viande est beaucoup présente sur le marché, comparativement à d'autres. «Au niveau de l'abattoir, nous faisons l'inspection ante mortem, donc du vivant de l'animal et, après l'abattage de l'animal, nous faisons l'inspection post mortem. A la fin de l'inspection, si le produit est reconnu propre à la consommation, il est estampillé. Cette estampille permet de savoir que cette viande a été inspectée et déclarée propre à la consommation. Si la viande n'a pas été estampillée, on la saisit».

Mais le directeur départemental regrette que seuls les bovins et les petits ruminants soient les seuls «qui viennent le plus à l'abattage; les porcs n'arrivent pas à l'abattoir. Alors que tous les dimanches nous trouvons ce produit dans les gargotes, les dibiteries, les restaurants. Nous

avons décrié cette situation et demandé que l'autorité municipale mette à notre disposition la police administrative ou la brigade de gendarmerie pour que les samedis et les dimanches nous puissions passer contrôler ces différentes structures. Les denrées non contrôlées doivent être retirées. Le porc est un animal qui est source de beaucoup de maladies. Il y a le ténia qui est là. Donc, quand la viande n'a pas été contrôlée vous pouvez ingurgiter le ténia», prévient Fernand Bibalou.

Dans cet élan dynamique, il entend faire respecter les dispositions de l'arrêté 2866/MAE/MEFB du 03 juillet 2008 fixant le montant des frais des inspections, des prestations zoosanitaires, phytosanitaires et des documents sanitaires réglementaires. Ce texte réglementaire indique, entre autres, que l'ouverture d'un établissement de commerce, de traitement, de conservation et de stockage des produits d'origine animale pour boucherie, entrepôts frigorifiques, abattoirs et laiteries



Fernand Dieudonné Bibaloud

est assujettie à une autorisation préalable.

Pour ce faire, les services d'inspection vétérinaire devront procéder au contrôle documentaire afin de s'assurer si les boucheries de fortune qu'on trouve dans certains coins de rue remplissent bien les critères édictés par l'arrêté référencé. Cette mesure de contrôle, a indiqué Fernand Bibaloud, va s'étendre également aux tenanciers des restaurants dits «Ngul'mako» ayant pour menu principal la viande de porc. En dehors de l'abattoir municipal où il existe à demeure un service d'inspection vétérinaire, le directeur départemental de l'élevage déploie, chaque trimestre, une équipe de contrôle dans les magasins et autres grandes surfaces. «Le lait, les œufs, les produits laitiers tel le yaourt, les produits de charcuterie, les conserves à base des produits

carnés sont de notre champ de compétence. De temps en temps on peut arriver à saisir quelques produits périmés qui sont retirés automatiquement des rayons puis détruits par la suite. Nous ne pouvons pas accepter que des marchands vendent des produits avariés qui peuvent entraîner des intoxications. Nous y veillons. Moi-même, pas moins d'un mois, j'ai acheté deux pots de yaourt dans une boutique et quand je rentre à la maison je constate que la date de péremption a été falsifiée. Je suis reparti à la boutique avec mon collaborateur qui s'occupe de ce secteur pour faire constater cette infraction au boutiquier. Finalement, avec le concours de la gendarmerie nous avons saisi le stock périmé. Voyez-vous: le lait, le yaourt sont des produits très fragiles tout comme les œufs parce qu'ils tournent très vite et, en un rien de temps vous avez une intoxication alimentaire en masse. Le contrôle ou l'inspection ne se fait pas au hasard, il y a des textes qui nous permettent de le faire. En ce qui concerne le volet inspection, nous faisons le contrôle des denrées alimentaires animales et d'origine animale depuis le stade de production jusqu'à la consommation» a déclaré le directeur départemental de l'élevage.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU

Tarifs d'abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasai (face au ccf)
Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)

Tel (+242) 053010238 / 055501075
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

www.gxinternational.net

Chevron Overseas Congo Limited Congo

Don d'un nouveau bâtiment scolaire moderne à l'école primaire de Nanga à Pointe-Noire

La société pétrolière Chevron Overseas Congo Limited a fait don d'un nouveau bâtiment scolaire moderne à l'école primaire de Nanga, à Ngoyo, dans le sixième arrondissement de la ville de Pointe-Noire. M. Nicholas Arthur Lucidi, Directeur Général de cette société, a officiellement remis l'ouvrage à Mme Edith Yolande Ketta-Mbanguyd, Maire de Ngoyo. C'était le 30 janvier 2018, en présence des autorités politiques et scolaires locales. Ouvrant ainsi l'accès des quatre salles de classes aux élèves de la localité qui ont exprimé leur gratitude à Chevron Congo par des chansons et des cris de joie.

Incluant mobilier et fournitures scolaires, le don de Chevron Congo confirme son engagement à contribuer à l'amélioration des conditions d'études de la jeunesse congolaise dans le cadre de sa responsabilité sociale. L'éducation étant l'un de ses axes d'actions sociales prioritaires d'intervention en République du Congo, Chevron Congo a impressionné les autorités locales et la communauté scolaire de Nanga, en faisant construire ce nouveau bâtiment scolaire par une entreprise locale en 67 jours de travail sans incident, ni accident.

Le nouveau bâtiment scolaire est long de 36,75 mètres sur 7,30 mètres de large et subdivisé en quatre salles de classes. Il contribuera ainsi à réduire considérablement le caractère pléthorique actuel de l'école primaire de Nanga et permet à cet établisse-

ment scolaire de passer de 140 élèves en moyenne par classe pour se rapprocher de l'exigence nationale fixée à un ratio de 60 élèves par classe pour de meilleures conditions de travail en vue de l'amélioration des résultats scolaires.



Le nouveau bâtiment scolaire construit par Chevron Congo

«Pour nous, les ressources les plus importantes restent les ressources humaines, et dans le contexte de l'école de Nanga, il s'agit des enfants et



Coupe du ruban par l'administrateur-maire de Ngoyo

de ceux qui les éduquent. C'est ici l'occasion de reconnaître le mérite des responsables, des encadrants et des enseignants de l'école primaire de Nanga,

Il faut rappeler qu'en 2014, Chevron Congo avait déjà fait don à cette école d'un bâtiment scolaire moderne comprenant trois salles de classes, une



Photo de famille de quelques participants à la cérémonie

bibliothèque, un bloc administratif, un réservoir d'eau d'une capacité de 6 mètres-cubes ainsi que des latrines modernes.

Depuis 2015, la mise en place d'un comité local de gestion de cette école avec l'implication de Chevron Congo a permis la mise en œuvre d'un système à deux vagues scolaires, grâce à l'arrivée des enseignants supplémentaires et les efforts des partenaires sociaux de cette école. Cette initiative a permis d'améliorer le taux de réussite scolaire qui est passé de 52% en 2014 à 72% en 2016. Entre 2016 et 2017, l'école a connu une augmentation de ses effectifs de près de 30%, passant de 1200 à plus de 1600 élèves pour seulement 12 salles de classes pédagogiques, soit un ratio moyen actuel d'environ 140 élèves par classe et une tendance à la baisse du taux

de réussite moyen de l'école. «Avec ce nouveau bâtiment scolaire moderne, nous encourageons la Direction départementale de l'Enseigne-

ment primaire et secondaire chargée de l'alphabétisation de Pointe-Noire à mettre à la disposition de cet établissement les huit enseignants supplémentaires nécessaires à la bonne tenue des cours dans des conditions qui garantissent l'amélioration des performances des élèves», a insisté M. Serge N'Siemo, le Directeur par intérim des Relations Publiques et Institutionnelles de Chevron Congo. M. Jean-Baptiste Sitou, le Directeur Départemental de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, a compris la nécessité de cette demande et a promis d'y répondre favorablement, tout en reconnaissant que ce nouveau don de Chevron Congo va soulager tant soit cette école qui est située dans la zone périurbaine de Pointe-Noire où la démographie scolaire est galopante.

A noter que le quartier Nanga est un nouveau quartier en plein essor et où la demande en infrastructures scolaires demeure croissante.

Pour leur part, les populations locales ont très bien accueilli l'œuvre de Chevron Congo. Elles ont exprimé leur satisfaction à travers le secrétaire du quartier, M. Dominique Bilezi, qui a conduit un rituel traditionnel vili de bénédiction de l'ouvrage et de remerciements à la Direction de Chevron Congo.

Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE)

Le Congo court-il le risque d'une suspension?

Le bureau exécutif de l'initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) a présenté, jeudi 7 février 2018 à Brazzaville son rapport annuel portant malheureusement sur l'exercice 2015. C'était au cours d'une conférence de presse co-animée par Florent Michel Okoko, président exécution de l'ITIE-Congo. Assène Clovain, membre de la société; Christian Mounzéo et Brice Makosso. L'objectif de ce rapport est de renforcer la compréhension du niveau de la contribution du secteur extractif au développement économique et social du Congo. Il propose aussi quelques orientations pour consolider la gouvernance publique des industries extractives du pays.

Réalisé par le cabinet français Finergies, ce rapport couvre les secteurs des hydrocarbures (24 entreprises), minier (75 entreprises) et forêts (35 entreprises). Dans ces trois secteurs, l'administrateur indépendant a fait constater qu'il a exploité toutes les déclarations ITIE des organismes collecteurs inscrites au périmètre de ce rapport, à l'exception de celle de la direction générale des impôts et des domaines (DGID). « Cette déclaration qui a été transmise une semaine seulement avant la publication de ce rapport, était en effet incomplète et inexploitable: nous n'avons pu le prendre en compte, ce qui constitue une limite importante au périmètre de nos travaux », indique le cabinet Finergies dans le rapport. Les déclarations ITIE de 13 entreprises, sur les 24 inscrites au périmètre ITIE 2015 n'ont pas été reçues. Sur la base des déclarations traitées dans le secteur des hydrocarbures, le Congo aurait reçu, directement sur le compte du Trésor Public, autour de 510 milliards de dollars américain, soit 34% des revenus totaux (hors emprunts et dons) de l'Etat. Hors DGID, l'Etat reconnaît avoir seulement reçu 3350 millions de francs Cfa de ces 13 entreprises. « Ce montant n'est pas particulièrement significatif au regard de la contribution globale du secteur des hydrocarbures », indique le rapport. Dans le secteur minier, l'Etat aurait reçu autour de 3,3 milliards de francs CFA des 10 entreprises inscrites au périmètre de ce rapport. « 33,5 milliards de francs Cfa des 35 entreprises du secteur des forêts ».

Dans ses réponses aux questions, Florent Michel Okoko est revenu sur le retard constaté dans la publication de ce rapport. Retard qu'il a justifié par le désaccord qu'entretenaient les membres du bureau exécutif. « Au moment où nous devrions publier ce rapport, nous étions pas d'accord sur un certain nombre de choses. Les membres du comité ont pensé que tant qu'il n'y avait pas de consensus, le rapport ne pouvait pas être publié. Ce débat a eu lieu très longtemps jusqu'à trouver un consensus et le rapport a été publié », a-t-il fait savoir.

Toutefois, s'est montré réservé sur les propos du président de l'Assemblée nationale qui avait annoncé lors de l'ouverture de la deuxième session ordinaire de la chambre basse, une probable exclusion du Congo de l'ITIE. « Il l'a dit en toute souveraineté en tant que président de l'Assemblée nationale. Ce que nous disons, nous, en

tant qu'institution de la République en charge de la mise en œuvre de l'ITIE, c'est qu'il y a un processus de validation en cours et que l'ensemble de dispositif lié à la validation a été respecté et mis à la disposition des instances internationales de l'ITIE. Nous attendons l'évaluation de la République du Congo », a-t-il déclaré. Pour lui, le Congo est crédible sur le plan international même s'il y a des retards et des faiblesses. Pour Christian Mounzéo, ce rapport est avant tout celui du Gouvernement, c'est lui qui l'a élaboré. « Il est fait par un administrateur indépendant. Donc, ce n'est pas nous qui le faisons. Mais un cabinet de réputation internationale à qui on paie de l'argent. Le rapport de l'administrateur indépendant est payé à hauteur de 50 à 60 millions de francs Cfa. Ce qui n'est pas du tout rien. Ce rapport contient les informations



Les animateurs de la conférence de presse

que le comité exécutif juge utiles. Aux institutions d'en saisir et d'en faire bon usage », a-t-il fait remarquer. Très pointu, Assène Clovain a confirmé que la semaine prochaine, on devrait connaître « le sort qui sera réservé à la République du Congo. La décision va être prise. Va-t-il être suspendu? Dans ce rapport, il y a des violations du protocole de la société civile. Le pays devrait être suspendu. L'exigence de sauvegarde pose problème », a-t-il expliqué. Afin de consolider le processus ITIE et d'améliorer la gouvernance publique des industries extractives au Congo, il a été recommandé au comité exécutif de l'ITIE-Congo de comprendre, en lien avec l'administration congolaise, les raisons des défaillances de la DGID dans le processus de déclaration, afin que les prochains rapports ITIE

puissent être aussi complets que possible dans la présentation des contributions du secteur extractif; de couvrir la contribution du secteur minier, faiblement contributif, sur la seule base de déclaration unilatérale de l'Etat, en concentrant les efforts de l'ITIE sur le suivi des recettes pétrolières. Le traitement des contributions du secteur minier par le rapprochement des déclarations Etat-entreprises; de considérer l'opportunité d'intégrer, dans les prochains travaux de rapprochements, le flux de l'axe immobilière pour le secteur minier; de préserver le principe de déclaration additionnelle des autres paiements significatifs pour les prochains exercices ITIE.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Circonscription d'Abala (Département des Plateaux)

Joseph Mbossa appelle à la mobilisation pour le développement du district

Le député de la circonscription unique du district d'Abala, dans le département des Plateaux, Joseph Mbossa, a eu la semaine dernière à Brazzaville une rencontre avec la diaspora d'Abala à travers la Mutuelle Abala Uni et Solidaire « MAUS » qui a organisé son assemblée générale ordinaire. Cette opportunité a permis au député de sensibiliser sur la situation générale du pays et d'épingler quatre défis à relever pour le développement d'Abala.



Joseph Mbossa

S'agissant de la situation générale du pays, il a rappelé que le Congo traversait une conjoncture extrêmement difficile. Le budget a été voté avec un excédent budgétaire certes de 219 milliards, mais au « plan de la trésorerie, il y a un déficit très important, de l'ordre de 559 milliards de francs CFA, qu'il faut rechercher », a-t-il indiqué.

Il a appelé à une gestion saine des finances publiques. « Il faut tenir compte des préoccupations des enfants et faire en sorte que nous puissions, dans la paix, accompagner le pays, le Gouvernement et le président de la République dans la recherche de solutions pour sortir de cette situation de crise », a affirmé Joseph Mbossa. Pour lui, l'année 2018 permet de constater qu'au regard des efforts qui vont être réalisés, la croissance va revenir timidement.

A propos du district d'Abala, il a épinglé les quatre défis majeurs à relever: l'éducation, la santé, les pistes agricoles et l'eau potable. A ce sujet, le député a rappelé qu'avec le projet "Eau pour tous", un certain nombre de villages ont pu bénéficier de forages, mais il y en a de nombreux autres qui n'en bénéficient pas encore. Parmi les villages qui en bénéficient, plu-

sieurs installations sont aujourd'hui en arrêt de fonctionnement. « Les experts d'Asperbras n'avaient pas songé à former des citoyens de ces villages sur le tas pour s'occuper de l'entretien de ces équipements. Ça fait que nos parents qui avaient pris l'habitude de consommer de l'eau potable sont repartis au marigot avec toutes les conséquences que vous pouvez imaginer », a-t-il dit. Le député a aussi interpellé l'Etat pour qu'il assure pleinement ses missions régaliennes et ses responsabilités parce que, a-t-il indiqué, quel que soit le degré de mobilisation de la population, elle ne pourra jamais bitumer la route Ollombo-Abala.

Pascal AZAD DOKO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire
République du Congo.

CONSEIL DOUANIER EN CEMAC - LAWAYS
Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social sis : Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, entrée "B",
Pointe - Noire, République du Congo

Suivant actes en date du 1^{er} Octobre 2017, déposé au rang des minutes du notaire soussigné, le 20 Octobre 2017, enregistré à Pointe-Noire en date du 29 Novembre 2017 sous le folio 215/20 N°8310, il a été décidé de la constitution de la société « CONSEIL DOUANIER EN CEMAC - LAWAYS », en République du Congo ayant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique: Société par Actions Simplifiée à capital variable.
Dénomination: CONSEIL DOUANIER EN CEMAC - LAWAYS en abrégé CDC-L.
Objet social: La société a pour objet en République du Congo et à l'étranger :
- Le Conseil Juridique et plus particulièrement en droit douanier, incluant la gestion du contentieux douanier ;
- Rédaction de tous articles relatifs à ces matières, organisation de toute manifestation professionnelle, et plus généralement toute activité liée direc-
tement ou indirectement à cet objet.
Siège social: Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, entrée "B", Pointe-Noire, République du Congo.
Durée: La durée de la société est de 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.
Capital social: Un Million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en Cent 100 actions d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA.
Président: Monsieur Richard MOULET de nationalité congolaise, demeurant à Pointe-Noire République du Congo.
Dépôt légal: Au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit, sous le numéro CG/PNR/18 B 4.
Fait à Pointe-Noire, le 22 Janvier 2018.
Pour avis.
- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Coup d'oeil en biais

Des bandits emportent des tables-bancs de l'école Mosaïque en plein jour!

Quarante-huit tables-bancs de l'école privée Mosaïque situé à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, ont été emportées mardi 6 février 2018 par quatre ou cinq bandits qui y ont fait irruption. Ce sont quatre salles de classe qui ont été vidées. Les pillards ont opéré en plein jour. Ils ont pris une direction inconnue avec leur butin. Le vol était spectaculaire. Les cours ont été aussitôt interrompus.

Descente sanglante dans un établissement scolaire à Nkombo-Matari

Le voisinage du Centre national de radio et de télévision (CNRTV) était en émoi mardi 6 février 2018. Des bandits supposés être des «bébés noirs» ou des «Kuluna» ont en effet fait irruption dans l'enceinte du CEG Bernadette Bayonne situé derrière la maison de la radio et de la télévision nationales à Kombo-Matari, un quartier de l'arrondissement 9 Djiri, provoquant une altercation avec les élèves. Dans la confusion, un élève a été poignardé. Dieu merci, grièvement blessé, ses jours ne sont pas en danger. Décidément, il y a fort à faire pour le maintien de l'ordre public à Brazzaville.

La Banque postale plébiscitée par le FMI?

Unique institution bancaire publique du Congo-Brazzaville, la Banque postale a été désignée par le Gouvernement pour effectuer dorénavant les encaissements de tous les actes tarifés des médecins et soignants du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, selon le journal confidentiel "Africaintelligence" qui affirme que cette banque a été plébiscitée par le Fonds monétaire international (FMI).

Une bourrasque fait une victime et endommage plusieurs maisons à Epéna

Une bourrasque a secoué lundi 6 février 2018 Epéna, chef-lieu du district du même nom, dans le département de la Likouala. Les dégâts matériels sont importants: une soixantaine de maisons se sont effondrées, des arbres ont été déracinés et le réseau électrique de la SNE endommagé plongeant la ville dans le noir. Le drame est qu'une femme de 75 ans a été tuée. On a enregistré également des blessés plus ou moins graves. Plusieurs familles passent la nuit à la belle étoile.

BeIN prend un opérateur pirate la main dans le sac au Congo!

Le 31 janvier dernier, en pleine diffusion au Congo du match de coupe de la ligue anglaise de football entre Aston Villa et Sheffield United, les abonnés d'un opérateur de télévision ont aperçu un message pour le moins surprenant sur leurs petits écrans. «Vous regardez BeIN Sports illégalement via PSTV au Congo», pouvait-on lire sur les écrans de nombreux Congolais. Jusque-là, l'opérateur «pris la main dans le sac» n'a pas réagi sur le sujet. Il y a quelques mois un opérateur illégal avait été dénoncé par Canal+ Congo au Conseil supérieur de la liberté de communication de Philippe Mvouo. Il y a désormais une lutte contre le piratage des chaînes de télévision. Les diffuseurs légaux mettent en œuvre d'importants moyens depuis quelques mois pour débusquer les pirates.

SNE: mettez-nous au courant

*Et maintenant, dit l'homme de la rue; les factures vont-elles continuer à tomber avec la même régularité? La SNE, ce sont des délestages intempestifs et des factures déraisonnables. La société est dissoute, mais à quoi cela sert-il s'il n'y a pas de changements dans la pratique?
*Quels sont les problèmes du barrage du Djoué?

Les cours suspendus au lycée de la Réconciliation à Mfilou-Ngamaba!

Décidément l'école est en vedette dans notre coup d'oeil en biais. A la suite des incidents qui ont éclaté mercredi 31 janvier dernier au lycée de la Réconciliation de Mfilou-Ngamaba, l'administration de l'établissement a décidé de suspendre les cours jusqu'à nouvel ordre. Une façon de punir les apprenants. Avant la reprise, le proviseur organise des réunions avec les enseignants, les parents des élèves et les représentants des élèves.

Affaire Munéné: le démenti du ministère de l'Intérieur

«Faustin Munéné est bien arrivé aujourd'hui (mardi 6 février) à Brazzaville, en provenance d'Ewo pour y subir un examen médical. Il est ici uniquement pour des soins». C'est le démenti du ministère congolais de l'Intérieur après une information faisant état de ce que l'ex-chef d'état-major de la RDC recherché par les autorités de son pays était détenu à la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) après son expulsion le 5 février du Gabon vers le Congo, comme le craint également sa famille. Accusé de tentative de putsch en RDC et condamné par contumace à la prison à vie dans son pays par un tribunal militaire pour «complot contre la sécurité de l'Etat» en 2010, le général Faustin Munene a trouvé refuge au Congo-Brazzaville. Depuis quelques années, il est officiellement assigné à résidence à Ewo, dans le département de la Cuvette Ouest. Pour autant, Kinshasa n'a jamais cessé de demander son extradition. Sans succès.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Centre de démonstration des techniques agricoles (CDTA)

Diversifier et améliorer la qualité de la production agricole

Fruit de la coopération sino-congolaise en matière agricole, le Centre de démonstration des techniques agricoles (CDTA) est situé à Kombé, à 17 km au sud de Brazzaville. Ce Centre a vu le jour en 2008 et a été inauguré par le président de la République en septembre 2012. Déployé sur 59 hectares, le CDTA a pour but de vulgariser les techniques agricoles auprès des acteurs locaux. Dans l'interview ci-dessous, Paul Raphaël Ongouala, directeur général du CDTA nous présente le Centre dont il a la charge depuis sa création, son fonctionnement et ses services.

* Quel est l'objectif réel du CDTA?

** Le CDTA a été créé le 1^{er} mai 2008, suite à un protocole d'accord de coopération entre le Gouvernement de la République Populaire de Chine et le Gouvernement de la République du Congo. Il est un organe d'appui à la production par la recherche-développement, la formation et la vulgarisation des itinéraires techniques à l'effet de diversifier et d'améliorer la qualité de la production agricole. A ce titre, il a pour objectifs de définir et exécuter les activités de recherche-développement de l'encadrement et de la vulgarisation; assurer la formation des acteurs impliqués dans la production agricole; vulgariser et diffuser les résultats de la recherche; accroître et diversifier la production agricole et assurer le suivi et l'évaluation des activités.



Paul Raphaël Ongouala



Culture de choux de Chine sous serre au CDTA

* Depuis sa création, combien de promotions d'entrepreneurs agricoles a-t-il formé?

** Le CDTA a formé 1070 producteurs agropastoraux à travers l'organisation de 12 sessions de formation à Kombé et dans les bassins de production (Zone Economique Spéciale Oyo-Olombo, Boko, Ngo, Nouveaux Villages Agricoles de Nkouo et d'Imvoubà).

* Quel est le rendement déjà enregistré sur le plan agricole, après avoir formé ces promotions?

** Nos stagiaires réalisent des performances significatives. Car, ils maîtrisent les techniques culturales du manioc, du maïs, des cultures maraîchères et des techniques d'élevage avicole. Ce qui entraîne ipso facto le changement de leurs modes de production et permet d'augmenter les rendements des spéculations susmentionnées. Une façon pour les agriculteurs de faire évoluer leurs pratiques culturales.

* Comment peut-on intégrer le CDTA pour une formation?

** Ceux qui se présentent au centre doivent être actifs du côté agricole. C'est la seule condition d'éligibilité aux formations organisées par notre Centre.

* Sur quel type de projets s'appuie-t-on pendant la formation?

** Les formations ont été axées sur plusieurs thèmes, parmi lesquels: les techniques culturales du manioc, les techniques culturales du maïs, les techniques culturales maraîchères, les techniques d'élevage des poules pondeuses en batterie et en claustration au sol.

* En quelle langue est dispensée votre formation?

** En français et en langues vernaculaires (Lingala et Kituba), selon le niveau des producteurs. Elles sont composées de volets théoriques en salle et pratiques sur le terrain

* Quelle est l'assistance de la partie chinoise à ce Centre?

** Le CDTA est un projet de la coopération sino-congolaise en matière agricole. Il est issu des résolutions du Sommet de Beijing au terme du forum Chine-Afrique. C'est un don du Gouvernement chinois. La construction et l'équipement du Centre ainsi que les frais de fonctionnement de la période de coopération technique (2012-2014) ont été financés par le Gouvernement chinois à environ 6 millions d'euros.

Propos recueillis par Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Comité de pilotage du projet CAB Congo

La fibre optique de plus en plus impliquée dans l'intégration économique en Afrique centrale

Le ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, à travers son Unité de coordination du projet central africain backbone (CAB) Congo, a tenu les 30 et 31 janvier 2018, à Brazzaville, deux réunions du comité de pilotage, pour d'une part, évaluer les rapports d'activités exercice 2017 et d'autre part, faire des projections pour cette année, en ce qui concerne les phases 1 et 3 avec la Banque mondiale et la phase 2 avec la Banque africaine de développement (BAD).

C'est Franck Siolo, directeur de cabinet du ministre des Postes, président du comité de pilotage, qui a présidé les deux rencontres en présence de Yvon Didier Miehakanda, coordonnateur du projet CAB. Valider les plans de travail des activités 2017 et apporter des orientations à l'Unité de coordination du projet pour l'an 2018 concernant la coordination des interventions, l'ajustement des activités inhérentes à l'exécution du projet et sa cohérence avec la politique nationale des Technologies de l'information de la communication (TIC) ont été les objectifs de ces deux rencontres.

Le projet CAB-Congo est financé par la Banque mondiale et l'Etat congolais pour les phases 1 et 3 et la phase 2 par la BAD. La phase 1 a débuté par l'interconnexion du réseau fibre optique à haut débit entre

le Congo et le Gabon. Elle est financée conjointement par la Banque mondiale et le Congo à hauteur de 15 milliards de F.CFA, à raison de 50 % chacun. La phase 3, sera financée par la Banque mondiale pour un montant de 5 millions de dollars américains. Elle démarre cette année. La phase 2 est quant à elle cofinancée par la BAD et le Gouvernement, pour un coût global de 43.657.218.135 F.CFA, soit 78,2 % par la BAD et 21,8 % par le Congo. Le délai d'exécution de cette phase est de quatre ans. Elle consiste à relier la partie Nord du Congo à la République du Cameroun et à la République Centrafricaine, via les villes de Ouesso et d'Impfondo.

La phase 2 permettra de mettre en place un centre national des données appelé Datacenter, une technopole au Congo et partant, un certain nombre



Les membres du comité de pilotage

d'applications et services des TIC, tout comme des appuis institutionnels à l'Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques (ARPCE), à l'Institut national des aveugles du Congo (INAC), à l'Institut des jeunes sourds du Congo, et l'université Marien Nguabi.

Elle contribuera conséquemment à la diversification de l'économie, en augmentant sensiblement les recettes fiscales et en réduisant considérablement le coût des transactions économiques et sociales. La phase 2 permettra, également, le désenclavement numérique des zones rurales couplé à l'intégration régionale

par l'entremise d'une infrastructure à fibre optique accessible aux pays limitrophes. In fine, elle créera des opportunités d'emplois, notamment pour les jeunes.

Le projet CAB avec l'appui de la BAD, une fois la fibre optique posée sur les axes d'interconnexion avec le Cameroun et la RCA, et la mise en place du centre national des données Datacenter finalisée, permettra d'étendre la couverture du réseau à fibre optique national au Congo et aux frontières des pays cités.

Philippe BANZ

Transport fluvial

«Laguner», une nouvelle société au service des Brazzavillois

Une délégation d'hommes d'affaires Ivoiriens de la société Laguner spécialisée dans le domaine du transport fluvial, conduite par son directeur David Fofana venait de séjourner à Brazzaville. Vendredi 2 février 2018, cette délégation comprenant Mme Thérèse N'dri Yoman, ambassadeur de Côte-d'Ivoire au Congo, a eu une séance de travail avec le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba. Au cours de leurs entretiens, la diplomate Ivoirienne a présenté au maire les responsables de la société Laguner opérant en Côte-d'Ivoire et qui veut s'installer à Brazzaville, afin de desservir la ville-capitale en reliant le centre-ville, la commune de Kintélé et l'île Mbamou.



Mme Thérèse N'dri Yoman venue rassurer au maire l'importance de ce projet

«C'est un projet prometteur qui va favoriser la libre circulation des populations qui connaissent de sérieux problèmes de transport urbain, par manque d'une société viable. Que les autorités municipales saisissent cette opportunité de l'expérience de Laguner qui a déjà prouvé ses capacités dans certaines villes africaines», a déclaré Mme Thérèse N'dri Yoman. La diplomate ivoirienne s'est réjouie de la coopération Sud-Sud qu'entretiennent les deux pays, notamment les deux villes: Brazzaville et Abidjan pour le bien-être des populations.

Outre cet entretien, Mme Thérèse N'dri Yoman a eu droit à une visite guidée des box servant de micro-jardinages installés à l'esplanade de l'hôtel de ville sur la pratique de l'agriculture urbaine, saine et durable pour que les populations s'approvisionnent en alimentation biodiversifiée. Une initiative de Christian Roger Okemba ramenée de Valence, en Espagne, où il a pris part au 3^e sommet international des maires des villes et capitales sur le pacte de Milan, tenu en octobre 2017.

Pascal BIOZI KIMINO

Institut national de la statistique

Le budget 2018 fixé à plus de six milliards de francs CFA

L'Institut national de la statistique (INS) a tenu le 6 février 2018, la session budgétaire de son comité de direction, sous la houlette de Rufin Bidounga, conseiller du président de la République. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il y avait l'adoption du budget général exercice 2018 de l'INS, fixé à la somme de 6. 123. 634.950 F. CFA.



Rufin Bidounga posant avec les membres du comité de direction

Ce budget qui englobe aussi bien la partie investissement et fonctionnement permettra de réaliser un certain nombre d'activités au cours de cette année, notamment le recensement général de la population et de l'habitation, le recensement général des entreprises, l'enquête sur l'emploi du secteur informel et la consommation des ménages. Il amorcera aussi la préparation de la troisième enquête de la santé au Congo qui comporte également le volet paludisme et sida, ainsi que la construction du siège de l'INS contenant une école de formation des statisticiens.

Pour Rufin Bidounga, l'INS est un outil technique précieux pour le Congo, car c'est «le gendarme qui, de temps en temps, peut alerter le Gouvernement sur certaines distorsions que l'on pourrait observer entre les données et les ambitions affichées. Ainsi donc, la nation nous appelle à travers la vision de la République à l'émergence», a-t-il dit.

Le conseiller a exhorté les cadres de l'INS à prétendre à toute investigation, à regarder tout ce qui est relatif aux données, aussi bien économiques, financières, culturelles et sociales qui animent la vie publique du pays, pour pouvoir effectivement réaliser les bonnes performances. «Pour cela, nous devons d'abord être patriotes, ensuite responsables et enfin compétents», a-t-il rassuré.

A. N'K-K.

Question de réflexion

1-Les questions de formation, d'emploi et de chômage préoccupent bon nombre d'étudiants en particulier et des Congolais en général. Quelle est la politique de l'équipe gouvernementale, afin de pallier à ces problèmes?

(E.MB.O., Massengo, Brazzaville)

Afrique du Sud

Jacob Zuma au bord de la démission

L'état se resserre autour du président sud-africain Jacob Zuma, empêtré dans de nombreux scandales de corruption et sommé de démissionner. Mardi 6 février dernier, il a reçu un message déstabilisant de Baleka Mbete, président de l'Assemblée nationale, l'une de ses fidèles, qui a annoncé en extremis que le discours sur l'état de la nation que le président souhaitait prononcer jeudi 8 février n'aurait pas lieu. Jacob Zuma lui-même avait semble-t-il décidé de jeter le gant et écrit au Parlement pour demander le report, bien qu'il tenait beaucoup à ce discours pour s'agripper à un pouvoir qu'on tente de lui faire lâcher.

Selon certains observateurs, le discours de Jacob Zuma était un défi symbolique à ses ennemis, ceux qui, au sein du Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir s'efforcent de le pousser à la démission. Son adversaire, Cyril Ramaphosa, a déjà pris le contrôle du parti lors de la conférence nationale de décembre 2017. Depuis, chaque jour qui passe tente de pousser Zuma dehors, avec courtoisie mais fermeté. Et cette fois, le ton est en train de changer. L'homme de plus en plus isolé, se voit délaissé au bord de la route.

Mardi 6 février, «le président Jacob Zuma et moi-même avons entamé des discussions directes sur la transition et les questions liées au poste de président de la République», a déclaré Cyril Ramaphosa.



Jacob Zuma (à g.) et Cyril Ramaphosa

Les deux hommes «seront en mesure de rendre compte au pays dans les prochains jours» de l'issue de ces échanges, a ajouté l'actuel homme fort du parti, pressenti comme successeur de Nelson Mandela, mais contre qui l'ANC avait préféré Thabo Mbeki. «C'est une période difficile, a reconnu le vice-président sud-africain. Je suis conscient que l'incertitude liée au poste de chef de l'Etat est une source d'inquiétude parmi de nombreux Sud-africains. Nous pourrions communiquer davantage sur la position du président Zuma en tant que chef de l'Etat une fois finalisés tous les points pertinents».

A en croire une source sud-africaine, le président Zuma aurait accepté de démissionner, mais sous certaines conditions. On peut imaginer que l'une des conditions soit son immunité. Entretemps, l'état se resserre autour du chef de l'Etat qui traîne un bon nombre de scandales et poursuites et l'on

imagine qu'il essaie de négocier de ne pas être poursuivi par la justice. Sauf que l'ANC ne peut pas le lui garantir, la justice de la nation arc-en-ciel étant indépendante. On peut également imaginer qu'il négocie que certains de ses fidèles puissent rester en poste pour continuer à le protéger.

Une chose est certaine: l'ANC a tout intérêt de convaincre le président Zuma à démissionner de lui-même sans y être contraint. Cela accentuerait les divisions au sein du parti sans qu'il ait à faire face à une motion de défiance ou à une procédure de destitution. Une motion de défiance a été déposée par l'opposition. Le vote est prévu le 22 février prochain. C'est la 8e motion de défiance contre le président sud-africain. Son mandat constitutionnel s'achève l'an prochain, année où se tiendront des élections générales.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Tchad

La grève atteint le secteur privé

Lancée par le collectif des syndicats sociaux, il y a près de deux semaines, la grève générale des fonctionnaires tchadiens touche le secteur privé. Le personnel des banques privées, des opérateurs de téléphonie mobile et autres secteurs ont cessé le travail, en solidarité avec les travailleurs du public, en grève générale illimitée. Une plateforme syndicale revendicative, composée de trois syndicats dont l'Union des syndicats du Tchad (UST) avait lancé la semaine dernière un mot d'ordre de grève de deux jours pour les travailleurs du secteur privé, pour soutenir les employés du public.

Michel Barka, président de l'UST a fait savoir que «la grève du privé est bien suivie. Même s'il y a des endroits ouverts, les travailleurs sont absents, dans l'ensemble du pays et en particulier dans le secteur pétrolier». A N'Djamena la capitale politique du pays, la circulation est moins importante que d'habitude ces derniers jours et l'on observe depuis un certain temps, un léger renforcement de la présence de forces de sécurité dans les rues de la ville. Il semble que le gouver-



La rue ne décolère pas

nement ait durci le ton, d'autant plus que certaines sources hospitalières et sécuritaires parlent de 50 blessés et de 600 arrestations, une dizaine de partis politiques interdits d'exercer suite aux marches de l'austérité. Seulement, les grévistes n'entendent pas baisser les bras, malgré la répression. Eu égard à ces événements, l'Eglise du Tchad s'est par ailleurs exprimée pour la première fois récemment, appelant à une sortie de crise par le «dialogue sincère», dans un pays où les chrétiens représentent un tiers de la population. L'archevêque de N'Djamena, Mgr Edmond Djitangar, s'est inquiété de l'«escalade marquée par des menaces, des durcissements» et «des grèves préjudiciables pour la vie sociale et économique», notamment pour les élèves et les malades. Les

appels à manifester contre l'austérité se multiplient dans le pays.

A rappeler qu'à l'appel des principaux syndicats tchadiens, cette grève dénonce une coupe dans les primes et indemnités des salaires des fonctionnaires depuis le mois de janvier écoulé, conséquence de la loi de finances 2018.

Cette grogne sociale généralisée, soutenue par l'opposition, a pris des allures de fronde contre le président Idriss Deby Itno, au pouvoir depuis 1990. Elle fait suite aux mesures d'austérité mises en place par le gouvernement pour pallier la grave crise économique que traverse le Tchad depuis 2014, ayant entraîné la chute du prix de baril du pétrole.

M. M.-M.

G2A SOLUTION D'ASSURANCES

Société Anonyme

Capital: 10.000.000. 00 de Francs CFA

Siège social: Boulevard Charles De Gaulle, n°64, Centre-ville, Pointe-Noire
République du Congo,
RCCM: CC/PNR/12 B 659

Aux termes des différents procès-verbaux du Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale Mixte, notamment celui du 18 Janvier 2018,

Il a été décidé, en particulier:

1. NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL: BAILLE Philippe, DIRECTEUR GENERAL
DATE D'EFFET: 05-12-2017

2. La cession d'actions par la cédante, Mme BRIDON, épouse AKOBO Anne-Marie Josiane. Acquéreur:

La société OLEA Holding France, Monsieur Philippe BAILLE es cessionnaires.
En date du 17/01/2018.

3. CHANGEMENT DE DENOMINATION A COMPTER DU 18/01/2018 ANCIENNE/Société "G2A SOLUTIONS D'ASSURANCES" NOUVELLE Société "OLEA CONGO"

4. NOMINATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS: Messieurs DUBOIS Olivier, CANUEL Olivier et BAILLE Philippe.

5. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL, A COMPTER DU 18/01/2018: ANCIENNE ADRESSE: 64, Boulevard Charles De Gaulle, Pointe-Noire.

NOUVELLE ADRESSE: Rond-point des Amoureux, Centre-ville Pointe-Noire.
Date d'effet: 18/01/2018

6. CHANGEMENT DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame BRIDON Anne-Marie Josiane, Président du Conseil d'Administration, démissionnaire.

Nouveau: BAILLE Philippe, Jean Claude, Président du Conseil d'Administration.
Date d'effet: 18/01/2018.

Pour avis,

Le Cabinet d'Avocat GOMES

REMERCIEMENTS

Renée Sylvie, Hubert, enfants et familles BEMBA-MILANDOU et KINZOUNZA, remercient Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, son épouse, ses enfants, les membres du bureau de l'Assemblée nationale, Son Excellence Mgr l'Archevêque de Brazzaville, les députés et sénateurs, les autorités politico-administratives et militaires, les prêtres, religieux et religieuses, les amis et connaissances de leur soutien multiforme lors du rappel à Dieu le 30 janvier 2018 de leur bien-aimée fille, sœur, nièce et petite fille, Conradine Aicha BEMBA-KINZOUNZA. Dieu a donné, Dieu a repris, qu'Il soit béni!

«Les jeunes, la foi et le discernement des vocations»

Le Synode des jeunes au Congo-Brazzaville: présentation et propositions (*)

Depuis le 13 janvier 2017, le Saint-Père François a initié un synode des jeunes pour toute l'Eglise universelle, sur le thème: «Les jeunes, la foi et le discernement des vocations». Comme tout synode, le synode des jeunes représente un cadre de concertation, d'échange et de décision des principales instances qui gouvernent et organisent la vie et l'avenir de l'Eglise. Il s'agit, pour les pères évêques, réunis autour du Saint-Père, de faire route ensemble et de délibérer sur les matières qui concernent une partie ou la totalité de la doctrine et de la vie des fidèles.

En effet, l'Assemblée synodale prochaine (en octobre 2018) devrait se consacrer aux questions de la jeunesse. Elle aurait pour point focal les problèmes et préoccupations multiples des jeunes (chrétiens et non-chrétiens) de notre temps. Dans sa Lettre aux Jeunes de janvier 2017, le Saint Père explicitait le sens du choix synodal à l'endroit des jeunes. Il révélait les intentions qui ont présidé à la formulation de la thématique et posé des jalons en relation avec les balises représentées par le Document préparatoire [DP]. «A Cracovie, lors de l'ouverture de la dernière Journée Mondiale de la Jeunesse, à plusieurs reprises je vous ai demandé: "peut-on changer les choses?". Et vous avez crié ensemble un retentissant "oui!". (...) N'ayez pas peur d'écouter l'Esprit qui vous suggère des choix audacieux, ne temporez pas quand la conscience vous demande d'oser pour suivre le Maître».

La 1^{ère} partie du Document préparatoire [Les jeunes dans le

monde d'aujourd'hui] est une thématique de la situation générale des jeunes qui végètent dans un monde en mouvement; un monde à risque; un monde hyper-connecté; un monde qui change sans cesse de configuration; un monde qui manque de densité et reste marqué par la perte des points cardinaux. Cette 1^{ère} partie souligne le besoin des jeunes de «points de référence personnels et institutionnels» [DP I, 2]. Il évoque aussi l'importance d'encourager les jeunes à faire des choix décisifs en vue de créer et d'innover dans les lieux et milieux où ils se trouvent. La 2^e partie du DP [Foi, Discernement, Vocation] correspond à une clarification des principaux termes et concepts engagés dans le menu du Synode dont la foi, le discernement et la vocation. La foi se veut «participation à la façon de voir de Jésus» [DP II, 1]. Elle n'est pas un refuge idéal pour ceux et celles qui manquent de courage. Elle représente plutôt un lieu typique et un lien spécifique d'épanouissement existentiel [Cf. DP II, 1]. La foi se met en branle



Abbé S. Gaston Bonbaugaud

sous la poussée de l'Esprit Saint, en dialogue avec la Parole de Dieu. Elle se trouve au fond et au fondement des vocations. La 3^e partie du DP [L'action pastorale] consiste à «prendre au sérieux le défi de la pastorale et du discernement des vocations, en tenant compte des sujets, des lieux et des instruments [qui se trouvent] à notre disposition» [DP III]. Le fondement de l'action pastorale est le cheminement avec les jeunes. Il s'agit de «sortir de schémas préétablis, en les rencontrant là où ils sont, en s'adaptant à leurs temps et à leurs rythmes; cela signifie aussi les prendre au sérieux dans leur difficulté à déchiffrer la réalité où ils vivent et à transformer une annonce reçue en gestes et en paroles, dans l'effort quotidien de construire leur histoire et de rechercher plus ou moins consciemment un sens à leur vie». [DP III, 1]. Trois moments complémentaires sont

nécessaires ici: «sortir», «voir» et «appeler». L'action pastorale acquiert toute sa puissance et sa densité quand elle tient effectivement compte des jeunes avec la complexité de leur identité et la problématique de leurs situations existentielles; quand elle s'appuie sur une communauté chrétienne responsable et sur des figures référentielles... Le Document préparatoire culmine avec un questionnaire qui se déploie selon trois grandes orientations: 1) Recueillir les données; 2) Lire la situation 3) Mettre en commun les expériences.

Actions et activités synodales à travers le monde Mille et une initiatives sont prises par les Conférences épiscopales, par les évêques, les diocèses, les paroisses, les commissions, les mouvements, les associations... qui s'occupent des jeunes à travers le monde pour renforcer la réalité du Synode. Des conférences et forums sont organisés, des actions épiscopales sont menées (Tribunes, Lettres, Catéchèses...), des activités associatives et pastorales sont réalisées à plusieurs niveaux pour rendre effectif le cheminement synodal dans l'Eglise (Rassemblements, Journées de communication, Veillées de prière...). Des sites Web d'information et de divulgation des idées et actions sur le Synode des jeunes existent, dont celui du Vatican [youth.synod2018/ www.jeunes-vocations.catholique.fr/ressources/dossiers/dossier-synode-2018.html/ cef.formstack.com/forms/journee_nationale_snejv_synode_mars_2017...]

Notre Eglise locale du Congo-Brazzaville pourrait s'inspirer de ce qui est accompli ailleurs. Elle est invitée à monter, sans tarder, dans le train du Synode des jeunes. Pour elle, il s'agit d'emprunter courageusement le chemin synodal, afin de ne pas manquer ce temps kairologique de l'Eglise universelle.

Propositions et initiatives autour du Synode des jeunes au Congo

Actions épiscopales La Conférence épiscopale du Congo [CEC] pourrait consacrer une bonne partie de sa prochaine Assemblée ordinaire au Synode des jeunes. La Commission épiscopale chargée de la jeunesse, avec ses experts, devrait préparer un Document pastoral et un questionnaire adapté à l'Eglise

locale. Une Lettre des Evêques du Congo sur le Synode des jeunes 2018 serait un acte significatif. Le site Web de la Conférence épiscopale pourrait réserver un espace internet aux activités synodales. Chaque Père évêque pourrait aussi instaurer un parcours synodal dans son diocèse, en commençant par une large communication sur la question au niveau des principaux agents pastoraux et ecclésiaux: communication épiscopale, rassemblement presbytéral, rencontres des clercs, religieux, religieuses, catéchistes, acteurs liturgiques... **autour du Synode des jeunes.**

Activités pastorales - Commissions diocésaines et Comités paroissiaux de la jeunesse, mouvements, groupements, services, communautés jeunes... l'action fondamentale pourrait être l'inscription de la marche synodale dans les plans, les projets et programmes des structures, commissions et groupes jeunes au plan national, interdiocésain, diocésain, paroissial... Ce qui suppose l'information et la formation sur le sens et les enjeux du Synode des jeunes pour l'Eglise universelle et l'Eglise locale. On ne saurait comprendre que les principales instances et structures ecclésiales territoriales consacrées à la jeunesse se mettent volontairement en marge ou ignorent carrément la marche synodale qui se veut mondiale. L'aumônerie nationale de la jeunesse ou la structure équivalente, selon les orientations épiscopales, pourrait élaborer un Projet national du Synode des jeunes au Congo Brazzaville. Des prospectus et autres brochures de présentation du cheminement synodal participeraient à l'information sur le Synode des jeunes et à la divulgation de ses idées majeures. Les réseaux sociaux pourraient aussi être mis à profit dans la communication autour du Synode au Congo-Brazzaville [Twitter, Facebook, Whatsapp...]. Les commissions nationales, diocésaines et paroissiales des jeunes pourraient adapter le Questionnaire officiel pour les différents groupes qu'elles coordonnent. Comme dans d'autres pays, il serait loisible d'instaurer des journées d'action et de réflexion pastorales sur le Synode des jeunes (rassemblement, mobilisation, communication...), de créer des pièces de théâtre (sketchs, scènes...), d'organiser des concours de chorales autour du thème synodal... La période du

Carême qui vient représenterait un espace-temps adéquat pour implémenter profondément la réalité du Synode au niveau des différentes structures et communautés ecclésiales jeunes de nos Diocèses. Les moments de récollection, de retraite, de veillée de prière... seraient indiqués pour méditer, échanger et travailler autour du cheminement synodal. Pour prendre l'exemple du Vatican, un Forum national des Aumôniers de la jeunesse, des leaders et responsables jeunes de l'Eglise du Congo serait souhaitable avant les Journées diocésaines de la Jeunesse [JDDJ] fixées autour de la Messe des Rameaux (Semaine Sainte). Plusieurs initiatives et diverses démarches sont possibles. Il y a de la créativité et de l'ingéniosité des aumôniers et des responsables de la jeunesse de notre Eglise locale... Notre démarche synodale pourrait aussi s'ouvrir aux jeunes non-catholiques, non-chrétiens et non-croyants, comme souhaité par le Document préparatoire. Elle devrait rencontrer leurs attentes et se confronter à leurs ambitions. La mise en mouvement du Synode des jeunes au Congo-Brazzaville passera par la conglomération des idées et la mutualisation des actions. Les structures et les personnes-ressources, en ce qui concerne la jeunesse, sont nombreuses au niveau de l'Eglise du Congo. Leur implication et leur contribution sont attendues afin que notre Eglise vibre au rythme du Synode des jeunes, en préparant aussi les Journées mondiales de la jeunesse prévues au Panama. A côté d'eux et avec eux, les jeunes eux-mêmes devraient devenir les grands missionnaires du Synode. Ils sont invités à prendre à bras le corps l'œuvre synodale et à la propager à travers mille et une initiatives.

Dr Don Stève Gaston BOBONGAUD
Ancien Aumônier Diocésain des Jeunes
Chargé de cours à l'UCAC-ICY
et
Curé de la Paroisse universitaire
[sachama2000@yahoo.fr / +237655065794]

(*) Nous avons dû écourter ce texte pour des raisons de lisibilité. Nous espérons ne pas en avoir altéré la substance. La Rédaction

Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine

REMERCIEMENTS

Emmanuel BASSAFOULA «Debaffouet» rappelé à Dieu

«Tu es poussière et tu retourneras à la poussière» Gn 3:19
Les Saintes écritures se sont accomplies pour Emmanuel BASSAFOULA «Debaffouet» le mercredi 17 janvier 2018 à 18h02, à l'hôpital A. Sicé de Pointe-Noire, dans sa 86^e année, de suite d'une maladie.
Très sensibles aux différentes formes de compassion dont ils ont été entourés, Paul KIYINDOU, Gaston MINDOULI «Morin» et les enfants BASSAFOULA «Debaffouet» remercient de tout cœur: le coordonnateur du consistoire de Pointe-Noire 1; le Pasteur responsable de la Paroisse de Mvoumvou; le Comité paroissial de Mvoumvou; le Comité paroissial des Diacres de Mvoumvou; les responsables de l'annexe samedi;

les bâtons blancs; les belles-familles; les groupes chantants et particulièrement la Chorale Mvoumvou; les familles MBEMBE, KINDAMBA et NSUNDI; la jeunesse du quartier Foucks; les amis et connaissances. Qui les ont soutenus spirituellement, moralement, matériellement, et financièrement, depuis l'hospitalisation jusqu'aux obsèques de leur bien-aimé.
Emmanuel BASSAFOULA «Debaffouet» repose depuis le samedi 27 janvier 2018 à 15h30 au cimetière municipal de Vindoulou, à Pointe-Noire. Un culte funèbre célébré le même jour à la Paroisse de Mvoumvou a précédé sa mise en terre. Emmanuel BASSAFOULA «Debaffouet» (Veuf) laisse sept enfants, dix-huit petits-enfants et six arrière-petits-enfants.



«L'Eternel a donné, l'Eternel a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni» (Job 1:21).
Que l'âme d'Emmanuel BASSAFOULA «Debaffouet» repose en paix et que le Seigneur l'accueille dans sa demeure.

Paul KIYINDOU.

Yattoo.com

LES SOLUTIONS D'ACCÈS À INTERNET HAUTE PERFORMANCE

www@yattoo.com (+242) 06 600 0000 info@yattoo.com

319, Avenue Charles de Gaulle POINTE-NOIRE République du Congo Face à TPI & MIGITEL

105, Boulevard Denis Sassou Nguesso BRAZZAVILLE République du Congo Face à la CFAO

Paroisse Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (Archidiocèse de Brazzaville)

Le 70^e anniversaire célébré sous le signe de la paix

Fondée en janvier 1948 par le révérend père Jean Marie Grivaz, la paroisse Notre-Dame des Victoires, autrefois appelée Sainte Marie de Ouenzé, a commémoré les 70 ans de sa fondation, dimanche 28 janvier 2018. «70^e anniversaire d'évangélisation et de formation, pour la croissance et la sanctification de notre communauté»: tel était le thème choisi pour ce jubilé.

La messe célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a été concélébrée par NN. SS. Victor Abagna Mossa et Urbain Ngassongo, respectivement, évêque d'Owando, vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) et évêque de Gamboma. Mgr Giuseppe Comisso, secrétaire de la nonciature apostolique au Congo, ainsi que plusieurs prêtres ont concélébré cette messe rehaussée de la présence de M. Clément Mouamba, premier ministre, chef du gouvernement accompagné de son épouse. Parmi les invités, il y a eu Marcel Nganongo, administrateur-maire de l'arrondissement 5 de Ouenzé, le général Léonard Issongo, conseiller du chef de l'Etat et son épouse, le professeur Théophile Obenga, conseiller du chef de l'Etat, l'honorable Romy Oyo, député de Ouenzé. Des religieux, religieuses de diverses Congrégations et fidèles chrétiens venus aussi bien de la paroisse en fête que des autres paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ont été comptés parmi les participants à la messe animée par la Schola populaire paroissiale et la chorale «Mama Elombé» composée de la sélection des cinq chorales paroissiales. Le mot de bienvenue du curé, l'homélie de l'archevêque de Brazzaville, les mots de remerciements du vice-président du Conseil pastoral paroissial et celui du curé ont été les moments saillants de la célébration qui s'est achevée par une procession vers la grotte mariale où le célébrant, les concélébrants, le premier ministre et son épouse, ainsi que



NN. SS Anatole Milandou (crosse en main), Urbain Ngassongo (6^e de g. à dr.), et Victor Abagna Mossa (8^e de g. à dr.) posant avec les concélébrants



M. Clément Mouamba et son épouse participant à la messe

les autres invités ont déposé une bougie à la grotte pour implorer la paix définitive au Congo. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a rendu un vibrant hommage aux pères fondateurs de cette paroisse, notamment, le père Jean Marie Grivaz, bâtisseur infatigable, qui créa cette paroisse en compagnie de Mgr Benoît Gassongo, et bien d'autres paroisses dans les secteurs de Talangaï, La Tsiémé et Mouléké. Dans cette foulée, il a fait remarquer que plusieurs générations de prêtres ont reçu dans cette église leurs ordinations presbytérales et plusieurs religieuses y ont émis leur profession religieuse, faisant «de cette église Notre-Dame des Victoires, un lieu de mémoire et de paix.» Félicitations à la paroisse, a-t-il dit, «de continuer à améliorer l'œuvre des anciens, car cette église constitue un lieu de mé-



Le peuple de Dieu participant à la messe à l'extérieur de l'église

moire inoubliable.» Peu avant la fin de la messe, M. Guillaume Londzabéka Engai, vice-président du Conseil pastoral paroissial, a remercié tous les paroissiens de Ouenzé et les bienfaiteurs de la paroisse pour avoir participé à la rénovation de l'église et à la réussite de cette célébration. A sa suite, le père Nicaise Wilfrid

Ossebi n'a pas tari d'éloges sur les groupes et mouvements des jeunes de la paroisse, ainsi que sur la chorale «Mama Elombé» et la Schola populaire pour leur bonne prestation. A signaler que parmi les prêtres concélébrants, il y a eu les pères Toussaint Ngoma Fomanet, supérieur provincial des Spiritains au Congo, Nicaise Wilfrid Ossebi, curé de la paroisse jubilaire, les abbés Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, Guy Noël Okamba, recteur du Grand séminaire de philosophie Mgr

Georges Firmin Singha, Yvon Bienvenu Mabandza, économiste général diocésain de Brazzaville, Mathias Cédric Louhouamou, cérémoniaire adjoint de l'archevêque, etc.

Gislain Wilfrid BOUMBA et Xavier MPOUGALOGUI

VI^e dimanche du temps ordinaire

L'attention personnelle de Dieu à toute personne qui souffre

Textes: Lévi 13,1-2.45-46; I Cor 10, 31-11,1; Mc 1,40-45

Chères soeurs et chers frères!

Nous célébrons aujourd'hui, le 6^e dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique «B». Nous célébrons également la Journée mondiale des malades et la mémoire de Notre-Dame de Lourdes. Les textes de la liturgie de ce jour parlent de «l'impur» et de la «purification».

La première lecture extraite du livre de Lévitique, nous parle de la lèpre comme l'une des conditions de l'impureté, et des prêtres comme les seuls habilités à reconnaître et à déclarer l'impureté. La personne déclarée impure est exclue de la communauté et est appelée à mener une vie solitaire contre sa volonté. Pire, il doit porter des signes ostentatoires pour se distinguer des «purs». L'exclusion et l'isolement étaient donc des moyens mis en place pour protéger les autres de la contagion. Cependant, cela causait des pires souffrances auprès des victimes.

Si la première lecture nous présente le cadre juridique de la loi et son application, l'évangile quant à lui nous présente un cas pratique. En effet, un lépreux va vers Jésus, le supplie et s'agenouille pour faire sa demande. Il reconnaît en Jésus le Messie, c'est pourquoi, il brise la loi de l'isolement: «étant impur, il demeurera à part» (Lévi 13,46), en se rapprochant de lui en toute humilité. Et Jésus qui connaît la sincérité du cœur du lépreux et surtout sa profonde souffrance, lui donne toute son attention.

«Ému de compassion, il étendit la main, le toucha et lui dit: «Je le veux, sois purifié.» (v.41). Cette guérison est l'un des premiers miracles accomplis par Jésus, au début de sa vie publique. Le Seigneur nous y révèle toute la délicatesse de son amour: «il est ému de compassion» quand il voit le lépreux à genoux devant lui implorant sa guérison. Jésus manifeste en son cœur d'homme l'attention personnelle de Dieu à toute personne qui souffre.

Nous pouvons aller à lui en toute confiance quelle que soit notre misère. Nombreux sont ceux que notre société et nous-mêmes déclarons «impurs» et que nous excluons, rejetons et méprisons. Le Christ nous invite, à avoir un cœur miséricordieux et attentif, capable de comprendre et de partager les souffrances des autres. Par la guérison, Jésus rétablit la dignité de cet homme, c'est pourquoi, il l'invite à aller présenter l'offrande qui exprime non seulement sa reconnaissance, mais également sa réinsertion sociale. Chaque fois que le Seigneur nous atteint au plus profond de nous-mêmes pour nous sauver, nous avons à exprimer notre action de grâce. Jésus nous montre par le même fait, la plénitude et la noblesse de la mission du prêtre, qui consiste à compatir et à purifier.

De même, nous pouvons apprendre par la figure du lépreux: son humilité, son courage, sa détermination, sa sincérité, et surtout sa foi. La foi qui, l'a poussée à formuler une demande qui a touché le cœur de Dieu: «Si tu le veux, tu peux me purifier.» (Mc 1,40). Il s'abandonne à la volonté de Dieu. Et, Jésus n'a pas pu rester insensible devant une telle demande. Aujourd'hui nous ne savons plus attendre la volonté de Dieu. C'est tout le contraire, nous voulons que Dieu fasse et se plie à notre volonté.

«La miséricorde suscite la joie, car le cœur s'ouvre à l'espérance d'une vie nouvelle.» Nous dit le Pape François dans sa Lettre apostolique «Misericordia et misera» n°3. C'est dans cette perspective que le miraculé répand autour de lui la nouvelle de sa guérison. Nous avons tous à être auprès des autres les témoins de l'amour miséricordieux du Seigneur pour nous.

En cette Journée mondiale des malades et de la fête de Notre-Dame de Lourdes, prions Dieu par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes pour qu'il puisse donner à chacun, un cœur doux et miséricordieux afin de pouvoir compatir, accompagner et soulager avec foi les vieillards et les personnes malades qui nous entourent

Père Aurélien Judicaël NGOUAMBEKE MBAN
Cssp.

des mouvements d'apostolat qui naissent. La présence de ces groupes a fait augmenter a saisi cette opportunité pour lancer un message à l'endroit des chrétiens, les invitant déjà



Les membres de la Fraternité Saint-Paul posant devant l'église

le nombre à une vingtaine de mouvements d'apostolat présents actuellement dans cette entité religieuse.

Prenant la parole pendant la messe, Presley Nkodia, stagiaire à la paroisse, en sa qualité d'encadreur des groupes, a déclaré: «Ce jour de liesse est une joie. Cette joie se métamorphose d'ores et déjà en un motif d'action de grâce». Pour sa part, le curé

Philippe BANZ

Paroisse Saint-Paul de Madibou (Archidiocèse de Brazzaville)

La fête patronale célébrée sous le signe de l'augmentation du nombre des mouvements d'apostolat

A l'occasion de la fête patronale et de la célébration du 54^e anniversaire de la paroisse Saint-Paul de Madibou, une messe a été célébrée pour marquer ces événements, samedi 27 janvier 2018. Ces manifestations ont coïncidé avec la sortie officielle de deux nouveaux mouvements d'apostolat: la chorale Saint Paul et la fraternité du même nom. A cela s'est ajoutée la promesse d'une trentaine des dévots de la confrérie Saint Michel. La messe a été célébrée par l'abbé Adrien Batantou, curé de la paroisse, et concélébrée par cinq prêtres dont les abbés Barthel Christel Ganao, directeur des études du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda et Charel Guy Philippe Mvouo Oyela, vicaire paroissial, Alfred Nakavoua, diacre à la paroisse et Presley Nkodia, stagiaire pré diaconal paroissial.



Le célébrant et les concélébrants impartissant la bénédiction au peuple de Dieu

L'évangile proclamé à cette messe a invité l'ensemble des chrétiens à la conversion et à l'humilité, en vue d'être défenseur de la doctrine

de Saint-Paul. L'homélie a été tirée de Saint-Marc chapitre 16, verset 15 à 20. Donc un jour d'allégresse et de joie à la paroisse Saint-Paul

de Madibou qui a permis, de chanter les louanges du Seigneur. Dieu par sa grâce a fait

susciter un grand engagement des chrétiens à la foi. La paroisse grandit de par le nombre

Université Marien Ngouabi

Les universitaires formés en assurance qualité

En partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), l'Université Marien Ngouabi a organisé du 30 janvier au 2 février 2018, à Brazzaville un séminaire de formation en assurance qualité au profit de 30 cadres supérieurs, dont des enseignants chercheurs et responsables académiques de cette unique institution publique de l'enseignement supérieur du Congo; des représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de trois établissements de la place, membres de l'AUF. Le thème de cette formation: «De l'autoévaluation à la planification stratégique».

Consciente des exigences de la mondialisation et de son adhésion au programme assurance qualité du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), l'Université Marien Ngouabi a placé l'amélioration de la formation, de la recherche et de la gouvernance parmi ses priorités, en vue de relever les défis de la compétitivité au plan international. Il s'est agi, durant quatre jours, de renforcer les capacités de ces hauts cadres, en vue du processus d'autoévaluation dans leurs institutions respectives et préparer, par ailleurs, l'évaluation externe. L'assurance qualité est l'un des dix axes du plan stratégique de

développement de l'Université Marien Ngouabi 2018-2022. Pour le recteur de l'Université Marien Ngouabi, Jean Rosaire Ibara, la tenue de ce séminaire répond au besoin d'une expertise locale pour le management de la qualité dans les établissements dont il a la charge. Kabirou Mohamdou, représentant de l'Institut de la francophonie pour la gouvernance universitaire (IFGU) et de l'AUF, pourvoyeurs d'experts pour cette formation, a ainsi expliqué le bienfondé de cet atelier: «Les universités font aujourd'hui face à de nombreux défis: massification, moyens financiers limités, employabilité des diplômés, redéfinition de leur rôle dans la



Photo de famille

société, révolution numérique... ces défis remettent en question les modèles classiques de la gouvernance et imposent de trouver collectivement des solutions innovantes pour un pilotage stratégique efficace», a-t-il fait savoir. «L'AUF, a-t-il poursuivi, a ainsi articulé ses nouvelles orientations stratégiques autour de trois principaux défis que les universités doivent relever: qualité de la formation, de la recherche et de la gouvernance-employabilité et insertion professionnelle des

diplômés-renforcement du rôle économique, social et culturel de l'université.» Cette formation permettra à l'Université Marien Ngouabi d'être citée désormais parmi les universités africaines ayant réalisé une autoévaluation, un exercice à la fois diagnostique et prospective, a déclaré Jean Rosaire Ibara à l'ouverture du séminaire.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Dissolution de la Maison militaire

L'ensemble des dossiers remis au ministre d'Etat Florent Ntsiba

La salle des banquets du palais du peuple, à Brazzaville, a abrité jeudi 25 janvier 2018, la cérémonie de remise du rapport sur l'état des lieux de l'ancienne Maison militaire du président de la République. C'était sous l'égide de Florent Ntsiba, ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, en présence du secrétaire général de la Présidence Jean-Baptiste Ondaye, en sa qualité de superviseur de la commission chargée de faire l'état des lieux des différents dossiers inhérents à la dissolution de cette Maison par décret, le 3 janvier dernier.



Le ministre d'Etat Florent Ntsiba et Jean-Baptiste Ondaye

Les conclusions des travaux de la commission ont été présentées dans un rapport final. Celui-ci et ses annexes ont été remis officiellement à Florent Ntsiba. Le décret portant dissolution de la Maison militaire en son article 4 délègue au ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République le pouvoir de prendre des dispositions administratives et techniques, pour assurer le redéploiement des structures de cette Maison. Une commission mixte regroupant la présidence de la République et le ministère de la Défense nationale, sous la supervision du secrétaire général de la présidence, Jean Baptiste Ondaye, avait été mise sur pied. Cette commission a fait l'état des lieux des structures de la Maison militaire. Ses travaux, coordonnés par le général de brigade Ambroise Mopenda, ont permis l'identification réelle du personnel, des équipements, du matériel, de la documentation et des structures de cette ancienne Maison, comme le cabinet de la Maison militaire, la direction défense et sécurité, la direction de la logistique et des infrastructures, la direction de la documentation, la direction de la sécurité militaire, la direction de transmission, la direction des ressources humaines, la direction des administrations des finances et la direction des opérations.

La commission a fait des propositions relatives aux biens utilisés et au redéploiement du personnel de la défunte Maison militaire, dont l'effectif total était de 201 agents. Douze de ces agents ont fait valoir leurs droits à la retraite. La Fonction publique en recevra deux encore en activité. D'autres agents seront mis à la disposition du ministère de la Défense nationale. Le commandement de la Garde républicaine accueillera 70 militaires. Huit éléments seront mis à la disposition de la direction de la sécurité présidentielle. La présidence de la République recevra huit agents. Par ailleurs, 23 agents qui travaillaient à la Maison militaire sont encore en instance de recrutement à la Fonction publique et au ministère des Finances.

Les infrastructures de l'ex- Maison militaire étaient réparties dans quatre sites distincts, dont l'ex-bâtiment de Radio Congo. Recevant les différents dossiers, Florent Ntsiba a promis de rendre fidèlement compte au président de la République. «La Maison militaire disparaît parce qu'elle est arrivée au terme d'une existence justifiée certes, mais objectivement délimitée dans le temps. Les structures existent suivant les circonstances qui président à leur création. Elles fonctionnent au rythme de la logique qui régit l'univers, à savoir: rien n'est éternel», a-t-il expliqué.

Philippe BANZ

Rapport mondial de suivi sur l'éducation

Renforcer la remise de comptes et améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs

«Rendre des comptes en matière d'éducation: tenir nos engagements», c'est le thème de l'atelier du rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017-2018 (Global monitoring education report GEM), organisé jeudi 25 janvier dernier, à Brazzaville. Cet atelier s'est déroulé sous la houlette de Bruno Jean Richard Itoua, ministre de l'Enseignement supérieur et de la représentante de l'UNESCO au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso.

Le rapport mondial de suivi sur l'éducation concernant la période sus indiquée évalue le rôle de l'obligation de rendre des comptes au sein des systèmes d'éducation dans le monde, en vue d'atteindre le quatrième objectif de développement durable (ODD4): «Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie». Selon la représentante de l'UNESCO au Congo, ce rapport couvre les questions liées à la responsabilité et à la transparence et examine les approches et les politiques d'obligation redditionnelle les plus couramment appliquées dans l'éducation, ainsi que leur contribution potentielle aux objectifs globaux de l'ODD4. Pour l'Afrique centrale, cet at-

elier s'est assigné trois objectifs: éclairer les décideurs sur les différentes manières de rendre des comptes, en fonction du contexte, ainsi que sur les avantages et les inconvénients de chaque méthode; partager les principales recommandations concrètes formulées dans le rapport intéressant les responsables des politiques nationales, régionales... mieux faire connaître le rapport GEM aux acteurs de l'éducation et asseoir son rôle en tant qu'instrument de plaidoyer essentiel, pour suivre les progrès réalisés en direction des cibles. Le but visé étant d'«engager un dialogue régional pour identifier les options et approches qui, à travers la collaboration entre les agences des Nations Unies, les Organisations multilatérales et la société civile, aide à ren-



De g. à d. Ana de Santana Afonso, Bruno J. R. Itoua et Paul Louzolo Kimbémbé

forcer la reddition des comptes et améliorer l'efficacité des systèmes éducatifs en Afrique Centrale», a souligné Elisa de Santana Afonso. Il ressort de ce rapport que 264 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés dans le monde. C'est pourquoi, Irina Bokova, directrice générale sortante de l'UNESCO, déclarait en octobre 2017 que tout le monde devrait se mobiliser, «pour surmonter cet échec, car l'éducation constitue une responsabilité partagée

et seule une action collective permettra de progresser sur le long terme». Cette démarche est indispensable pour atteindre le quatrième objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les gouvernements, les établissements et les enseignants doivent jouer leur rôle de premier plan et agir en étroite collaboration avec les parents et les élèves eux-mêmes.

M. M. M.

Armée de l'Air (Forces armées congolaises)

Le colonel Eugène Kilikissa, nouveau commandant de la Base aérienne de Makoua

Le nouveau commandant de la Base aérienne 03/20 de Makoua a pris son commandement mercredi 10 janvier 2018, à Makoua, dans la Zone militaire de défense n°4 (Owando). C'était au cours d'une cérémonie placée sous le patronage du général de brigade aérienne Jean Baptiste Philippe Tchicaya, Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air. Le colonel Eugène Kilikissa remplace à ce poste, le colonel Ikouagna.



Colonel Eugène Kilikissa

Le colonel Eugène Kilikissa est né le 9 décembre 1961, à Dolisie. Il est engagé dans l'armée le 15 mars 1981. Sa spé-

cialité: pilote de chasse. Avant d'être nommé à ce poste, il occupait les fonctions de directeur de l'instruction de l'Armée de l'Air.

De par sa formation générale, il a fréquenté de nombreux établissements et ses études ont été sanctionnées par divers diplômes, que sont: le Certificat d'études primaires élémentaires; le Brevet d'études moyennes générales; le Baccalauréat D. Il a aussi suivi de s cours à l'Université Marien Ngouabi (première année de licence). Pour sa formation militaire, Eugène Kilikissa étudie de 1981 à 1983 à l'école technique de

l'Armée de l'Air Rochefort, en France, où il décroche le diplôme de BE2-Radio-Sol (Brevet élémentaire de mécanicien Radio-Sol de 2e degré); de 1986 à 1989, il est admis à l'école de formation des officiers de l'Armée de l'Air de Frounze, en URSS, pour le commandement tactique de l'Aviation de chasse, spécialité pilote (Diplôme de pilote de chasse). En 2007 et 2008, il décroche à l'Académie militaire Marien Ngouabi le diplôme d'Etat-major et d'anglais; de 2009 à 2010 il est à l'école supérieure de guerre de Luanda, en Angola, d'où il sort avec le diplôme du Cours supérieur de commandement et direction (Enseignement militaire supérieur de 2° degré) et de langue portugaise. Dans sa carrière, le colonel Eugène Kilikissa a également pris part à de nombreux stages au Congo et à l'étranger sanctionnés par des diplômes et attestations. L'officier supérieur Eugène Kilikissa a occupé, par ailleurs, plusieurs fonctions: Attaché à la

Présidence de la République au Département de la coopération; Chef de bureau formation et équipement près l'Etat-major particulier du Président de la République en 1997; Sous-préfet du district de Moungoundou-Nord, dans le département du Niari de 2002 à 2003 puis de 2003 à 2006; Chef de division organisation, planification et mobilisation à l'Etat-major de l'Armée de l'Air de 2007 à 2013; directeur de l'instruction de l'Armée de l'Air en 2013.

Le colonel Eugène Kilikissa est décoré dans l'Ordre de la médaille commémorative du 50° anniversaire des Forces armées congolaises; du grade de chevalier dans l'Ordre du mérite congolais; du grade de la médaille d'Or dans l'Ordre de la médaille d'honneur; du grade de chevalier dans l'Ordre du dévouement congolais et du grade d'officier dans l'Ordre du mérite congolais.

Alain-Patrick MASSAMBA

SE RÉINVENTER POUR
VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

**LE GROUPE
BGFIBank
S'ENGAGE À
VOS CÔTÉS**

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Principe - Sénégal
www.groupebgfibank.com



**AVOCATS A LA COUR, AU BARREAU DE POINTE-NOIRE
MAITRE DIEUDONNE MBAMA / MAITRE ANTONIN BOUMBA**



ASSOCIATION LOUZOLO «AMOUR» OPH

Amour sincère*Unité*Paix

Association de Bienfaisance à Caractère Spirituel
Loi de 1901 Récépissé n°884/83/MINT/SGAT/DEC/SAG
Siège Social: Kibossi-gare; B.P.: Kibossi-gare; Tél.: 6
République du Congo

Président Fondateur: Guy Emile LOUFOUA CETIKOUABO, Grand Maître de l'OPH

COMMUNIQUE

**RÉHABILITATION du RÉCÉPISSÉ
N°884/083/MINTS/SGAT/DEC/SAG**

Il est porté à la connaissance du public
que:

Par décision portant N°505/MID/DGAT/
SEC en date du 13 décembre 2017 dé-
livrée par le Préfet Directeur Général de
la Direction Générale de l'Administration

du Territoire «DGAT», il a été réhabilité le
Récépissé N°884/083/MINTS/SGAT/DEC/
SAG de l'association LOUZOLO AMOUR
(ASLA OPH), anciennement dénommée:
association LOUZOLO AMOUR.

Ledit récépissé demeure le seul en vigueur.

*N.B.: Ampliation de ladite décision a été faite par la DGAT
pour publication au Journal Officiel.*

Pour avis.

Ministère de la Culture et des arts

De la «pédagogie préventive», avant les «sanctions curatives»

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a fait une communication aux cadres et agents sous tutelle, mercredi 7 février 2018, au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Bacongo (arrondissement 2 de Brazzaville). L'occasion, pour lui, de les exhorter à se mettre résolument au travail et à ne pas oublier surtout qu'ils sont les gestionnaires d'un secteur de la vie qui se situe au départ et à l'arrivée de leur destin commun.

Le ministre Dieudonné Moyongo a profité de ces retrouvailles pour dire au personnel «qu'il existe des valeurs qui peuvent nous permettre de sortir de cette situation désobligeante. Parmi les valeurs qui façonnent, élèvent et magnifient l'homme, figure en bonne place le travail qui est porté par la devise de notre pays: Unité-Travail-Progress. L'homme dirige son destin par le travail et le travail bien fait. Notre vœux le plus ardent se trouve être l'édification d'un Congo nouveau et fort».

Il a, également, rappelé au personnel, acteur au quotidien au même titre que ceux d'autres départements ministériels que pour l'édification d'une nation prospère, certaines valeurs interpellent leur conscience, à savoir: l'amour du travail sous-tendu par les principes bien connus que l'on peut résumer à travers les exigences de l'assiduité, la ponctualité et la volonté de s'élever au plus haut niveau de la com-

pétence. «(...) Le Président de la République, conscient du fait que toutes les œuvres humaines sont soumises à la loi de l'évolution, a toujours saisi la moindre occasion pour exhorter, inviter ses concitoyens à plus de rigueur, de responsabilité dans l'accomplissement des tâches confiées à chacun d'eux», a-t-il rappelé. Et de revenir sur les antivaleurs évoqués par le Président de la République dans son récent message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès. Des antivaleurs qui «conduisent inexorablement vers le chaos et constituent une menace pour la paix et la cohésion nationale qui ont toujours été le crédo du Président de la République».

Dieudonné Moyongo a reprecisé que des principes ont été édictés à travers les lois et règlements pour codifier la vie du fonctionnaire congolais. «Cependant, rien n'équivaut à la conscience du travailleur qui doit se sentir comme le maillon d'une chaîne,



Le ministre Dieudonné Moyongo

qui libérera le pays des pesanteurs du sous-développement et de ses conséquences néfastes. En 2017, tous les salaires des fonctionnaires traités et mandats au service de la solde ont été régulièrement payés. Rien, alors rien, ne saurait expliquer l'absentéisme qui gangrène dangereusement l'administration publique», a indiqué Dieudonné Moyongo.

A ce sujet, le ministre de la Culture a affirmé que la loi 1/82 du 7 janvier 1982 sur les règles disciplinaires applicables aux agents de l'Etat demeure toujours en vigueur, de même que le décret n° 84/1993 du 29 décembre 1984 fixant les horaires de travail dans les administrations publiques reste d'actualité.

«Pour votre gouverne, l'échelle des sanctions prévues par la loi 01/82 va de l'avertissement à la révocation sans droit à pension», a-t-il rappelé.

En conséquence et pour lier la parole à l'acte, le ministre Moyongo a ordonné aux directeurs généraux, au Commissaire général du Festival panafricain de musique (FESPAM), aux directeurs centraux, chefs de services et chefs de bureaux d'instituer, à compter de ce jour, des cahiers de présence. «Par cette adresse, j'ai choisi de faire de la pédagogie préventive, avant de passer aux sanctions curatives, le cas échéant», a-t-il prévenu.

Alain-Patrick MASSAMBA

Forum des gens de lettres

Décès à Brazzaville de l'écrivain Ernest Bompoma Ikelé

L'écrivain Ernest Bompoma Ikelé, président du Forum des gens de lettres, est décédé brutalement, lundi 5 février 2018, à l'hôpital de Référence de Talangai, l'arrondissement 6 de Brazzaville. Il était un véritable observateur des faits de société et commençait à se frayer un chemin dans le monde des écrivains congolais.



Ernest Bompoma Ikelé

Quand nous l'avons rencontré au début du mois de janvier de cette année, l'écrivain disparu était convalescent, parce que sortant d'une intervention chirurgicale faite dans un hôpital de la place. Mais rien ne présageait qu'un mois après, il allait nous quitter. Au cours d'un échange avec lui, le 3 janvier dernier, il disait, entre autres: «J'ai été hospitalisé dans un hôpital de la place et j'ai subi une intervention chirurgicale. Mais maintenant, je me porte assez bien, et d'ailleurs, d'ici peu, je vais reprendre avec l'écriture, car j'aimerais bien publier d'autres romans et nouvelles».

Ernest Bompoma Ikelé nous quitte à un moment où la littérature congolaise et africaine avait encore grandement besoin de lui. Lui qui, en 2014, a eu l'initiative, avec des amis, de créer le Forum des gens de lettres (et d'initier les "Vendredi littéraires"), une structure dont l'un des objectifs est de faire connaître les écrivains et leurs œuvres.

Cette année 2018, et en ce mois de février, Ernest Bompoma Ikelé et le Forum des gens de lettres comptaient inaugurer une nouvelle démarche, c'est-à-dire les échanges écrivains-élèves, en faisant des descentes dans des établissements scolaires de la ville-capitale. Pour parler de la littérature congolaise (chercher à savoir si elle existe toujours), parce que la plupart des élèves et même les parents ne connaissent pas les écrivains congolais et leurs œuvres, disait-il. Mais hélas! C'est vraiment une perte énorme pour la littérature congolaise, comme l'ont fait savoir les écrivains Florent Soni Zaou, Virginie Awé et Abraham Ibéla.

Né en 1966 à Mbéti, dans le département de la Likouala, Ernest Bompoma Ikelé est licencié en lettres. Il a aussi enseigné le français dans des lycées à Brazzaville, et était inspecteur d'Etat.

L'écrivain laisse trois œuvres littéraires: "Le Chaos", une nouvelle parue en mai 2012; "Le compte à rebours", un roman publié en mars 2015; et le tout dernier "La République des renards", parue en janvier 2017.

Alain-Patrick MASSAMBA

Félix Balenda, Directeur départemental des Arts et des lettres du Niari

Faire du FIADOL le référentiel culturel du Niari

Créé en 2012, le Festival international des arts de Dolisie (FIADOL) a été lancé, officiellement, en 2015. La dernière édition organisée en 2016 a donné l'occasion au Directeur départemental des arts et des lettres, Félix Balenda, son initiateur, de faire le constat selon lequel le FIADOL peine encore à atteindre la dimension internationale fixée dès son lancement, à cause de la faible implication des décideurs locaux, en premier, la Mairie de Dolisie, qui est le berceau du festival. A l'instar des festivals Segou au Mali, Ndjani Vi à Ndjamen, Nsangu Ndji Ndji à Pointe-Noire, Félix Balenda souhaite que le FIADOL soit le référentiel culturel de son département. Interview.

***Comment va votre département ?**

**En termes de potentiel, le département du Niari va très bien, culturellement parlant. Il n'y a qu'à en vouloir pour preuve le déballage de diverses expressions artistiques et culturelles qui agrémentent souvent, à travers tout le département, les campagnes et autres descentes des autorités politiques et administratives.

Le statut de vivier culturel et artistique est incontestable à ce grand département qui a inscrit au palmarès national des noms célèbres comme Koushaba, Angélou Chevauché, Rapha Boundzeki, Fofana Moulady, Merlin Bouton, Papa Ifissa, Misère ou Philippe Makita, et j'en oublie. Le seul et grand souci qui nous ronge, c'est la quasi-absence de mécènes pour favoriser dans la durée

l'encadrement et la promotion des artistes.

***Parlez-nous du Festival international des arts de Dolisie (FIADOL). A quand la prochaine édition ?**

**Le Festival international des arts de Dolisie est un cadre d'expression, de formation et de promotion des artistes du Niari, d'abord, puis d'autres contrées du Congo et du monde. Il a été créé en 2012 à la suite d'une formation sur la création et la gestion des organisations culturelles et artistiques organisée par la Direction départementale des Arts et des lettres du Niari avec le concours du chapitre national d'Arterial Network. Celui-ci est un réseau culturel panafricain militant pour l'amélioration des conditions de vie des artistes du continent noir



Félix Balenda.

par des actions de lobbying auprès des pouvoirs publics pour une vraie prise en compte du travail de l'artiste à travers la libre création et la défense des droits de l'homme.

Le FIADOL a ainsi été créé pour tenter de combler un tant soit peu ledit vide des mécènes. Hélas! même lui aussi, il a besoin de sponsors, quelle que soit la nature du concours qu'ils peuvent lui apporter. Durant les deux éditions qui ont été réalisées en 2015 et en 2016, le constat est que le niveau d'assistance est tellement insignifiant que nous n'arrivons pas encore à atteindre la dimension internationale que nous avons ciblée dès le départ, afin de faire véritablement profiter à

Dolisie, à partir du patrimoine culturel et naturel du Niari, de sa position de ville de transit. Je profite, cependant, de cette interview pour adresser ma reconnaissance à la Force publique et aux Douanes du Niari qui, à toutes ces éditions, ont apporté un accompagnement multiforme au FIADOL.

Ceci dit, en espérant que le contexte économique national pourrait s'améliorer cette année, la 3^e édition peut être envisagée au cours du dernier trimestre 2018.

***Encore un mot à ajouter ?**

**Juste demander, d'abord, aux artistes de Dolisie d'être les premiers à s'approprier le FIADOL, car il est à eux, avant tout. Je souhaite, par ailleurs, une vraie implication de la Mairie de Dolisie qui abrite ce festival dont elle est censée être la première bénéficiaire des retombées, à l'instar de Segou au Mali avec le festival Segou, ou de Ndjamen au Tchad avec le festival Ndjani Vi, ou encore de Pointe-Noire, dans notre propre pays, avec le festival Nsangu Ndji Ndji. En un mot, j'aimerais que le FIADOL soit le référentiel culturel de Dolisie, ou plus généralement du Niari.

Propos recueillis par Eric MAHOUNGOUNZINGOU

IN MEMORIAM

Marie-Louise PAMBOU
(8 février 2011 – 8 février 2018)

Sept ans que Dieu a rappelé à Lui Marie-Louise PAMBOU. Elle était retraitée du ministère de l'Agriculture et de l'élevage.

En ce jour anniversaire, Jean-Jacques NIKINKI, ses frères et soeurs prient tous ceux qui ont connu leur maman, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Que Dieu lui accorde le repos éternel.



IN MEMORIAM

Huit (8) février 2017- huit (8) février 2018, cela fait un an jour pour jour, par la volonté de DIEU, le Docteur André Jean Paul MAMBOUENI, sur les ailes d'une colombe perçait la voûte céleste, au-delà du rideau du temps, pour l'Eternité, près du Seigneur JESUS-CHRIST, qu'il a servi durant sa vie terrestre.

Pour ce jour mémorable, ses enfants prient celles et ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Ayant marqué ses empreintes sur le sable du temps, ses œuvres le suivent.





LE RESEAU DES SMARTPHONES

**JUSQU'À 50%
DE RÉDUCTION SUR
TOUS LES ROUTEURS
ET SMARTPHONES**



Football

Les clubs congolais dans le tourbillon africain

Chaque année à cette période-ci, les clubs congolais participent aux coupes africaines des clubs. L'AC Léopards de Dolisie et l'AS Otôho sont engagés en Ligue des champions, CARA de Brazzaville et La Mancha de Pointe-Noire, en Coupe de la Confédération. L'AC Léopards et La Mancha en décrocheront respectivement avec Port Autonome de Lomé (Togo) à Madingou et l'AS Tanda à Abidjan samedi 10 février; l'AS Otôho et le CARA se frotteront respectivement à Mouloudia Club d'Alger (Algérie) à Owando et au Kotoko de Kumasi (Ghana) à Kumasi dimanche 11 février.

Ce sont des «aventures» à suivre. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'au récent CHAN le football congolais a montré un visage plus ou moins séduisant. L'ossature de l'équipe nationale étant formée par les meilleurs clubs du pays, on espère que ceux-ci feront également bonne figure lors des doubles



L'AS Otôho découvre les coupes africaines

confrontations à venir. Excepté AS Port de Lomé et Ashanti Kotoko de Kumasi qui ont déjà foulé le sol congolais dans le passé, les deux autres adversaires des clubs congolais sont des inconnus pour le football congolais. Mais, le football algérien et celui de Côte d'Ivoire ne le sont pas. Dans la mesure où des clubs de ces pays ont

eu à affronter déjà ceux du Congo, notamment ES Sétif (AC Léopards et Diabes-Noirs) et JS Kabylie (Etoile du Congo) pour l'Algérie, ASEC (AC Léopards), Africa Sport (Diabes-Noirs), AFAD (Diabes-Noirs), ASC Bouaké (Inter Club), JC Abidjan (La Mancha), etc. pour la Côte d'Ivoire. Quel sera le comportement

des représentants congolais? Quelles sont leurs chances de franchir les tours préliminaires? Ce sont là quelques-unes des questions qu'on nous «bombarde», quelque peu inquiet, à chaque coin de rue. Parce que la saison passée, ils avaient été débarqués soit au tour préliminaire, soit en seizièmes de finale. Une particularité: CARA et Kotoko de Kumasi se sont déjà affrontés deux fois (1976 et 1983), à l'avantage chaque fois des Ghanéens. Les Aiglons vaincront-ils le signe indien?

Les joueurs des équipes concernées vont répondre eux-mêmes à ces questions sur les terrains, ballon aux pieds.

Jean ZENGABIO

Centre de préformation de football
Dans le sillage de la future élite

La future star du football congolais est peut-être parmi ces gamins

Des terrains vagues aux pelouses du Complexe sportif de Kintélé, c'est l'histoire d'un rêve qui prend forme pour les premiers pensionnaires du Centre de préformation de Kintélé qui a démarré ses activités le week-end dernier.

On dit souvent qu'en Afrique, le football est une religion: c'est vrai également au Congo. Tous les jeunes de 8 à 15 ans que nous avons abordés ont dit vouloir devenir de grandes vedettes et jouer plus tard pour un grand club européen. La chance peut sourire à certains dans cinq ans si le projet tient la route.

Dès leur arrivée au Complexe sportif de Kintélé, les enfants avaient hâte de fouler les pelouses. Après les vérifications administratives ils ont été soumis à leur première séance d'entraînement qui leur a permis de se connaître en favorisant le brassage. Les uns dans le grand stade, les autres au terrain annexe avec sa pelouse synthétique. Habillés de la tête aux pieds, ils ont été pris en charge par les membres de l'encadrement technique dirigé

par le coordonnateur technique, l'Italien Cesana Erardo Fabrizio, et par le service médical. Face à une vingtaine de pensionnaires très attentifs, chaque éducateur a fait son travail consistant en l'apprentissage des différentes zones de jeu: surface de réparation; point de pénalty; point de corner, etc., et d'occupation rationnelle de l'espace dans un match. Mais la compétition n'est pas encore présente.

A la fin du rassemblement, Cesana Fabrizio a, ensuite, prodigué des conseils pratiques pour bien évoluer au Centre de préformation, mais surtout exhorté les uns et les autres à redoubler «d'assiduité et d'efforts» pour réaliser leur rêve. Sans négliger les études. Ce sera à eux aussi de prouver qu'ils peuvent répondre à l'exigence du niveau attendu au centre de préformation. En rentrant chez eux ils n'avaient qu'une hâte, revenir le lendemain pour la deuxième séance de la semaine.

On attend du Centre de préformation de Kintélé qu'il soit une

machine à fabriquer des joueurs professionnels. Cela dépend aussi de l'implication des pouvoirs publics par exemple en gardant motivés les encadreurs. Malheureusement la plupart d'entre eux sont encore circonspects, leur nomination par note ministérielle n'étant pas encore confirmée.

G.-S.M.

Une Ligue 1 perturbée

A cause du déroulement ce week-end du tour préliminaire des coupes africaines des clubs de football, le calendrier du championnat national de Ligue 1 a été modifiée, excepté la rencontre JST-V. Club Mokanda disputée hier à Massamba-Débat. Les matches programmés samedi 10 février sont ramenés au vendredi 9 février. Il s'agit des joutes Tongo FC-FC Kondzo et AS Cheminots-Patronage Sainte-Anne. Quant aux matches du dimanche 11 février, entre autres le derby Diabes-Noirs-Etoile du Congo, ils sont purement et simplement reportés à une date ultérieure.

Nécrologie

Camille Mampouya,
un grand gardien de but!

Encore une nouvelle triste, une nouvelle qui secoue le handball congolais: la mort de l'ancien international Camille Mampouya. Il s'en est allé mercredi 27 janvier sur ce chemin sans retour, comme son frère cadet Simon Julien, en juillet 2017. Il a été inhumé mercredi 7 février 2018 au



Camille Mampouya

cimetière Ma Campagne. C'est un grand gardien de but de sa génération qui disparaît. Le plus grand que son équipe d'origine, Diabes-Noirs, a donné aux Diabes-Rouges. Camille Mampouya était talentueux, exemplaire et respectueux. Un seul culte sur le tartan pour lui: le petit ballon rond. Il l'a découvert à Brazzaville, au Centre sportif et universitaire de Brazzaville, à la fin de la décennie 70. Lorsque les dirigeants de Diabes-Noirs créent la pépinière de leur formation masculine. D'ou

la naissance de Diabes-Noirs "Shangai".

Pourquoi "Shangai"? Parce que le premier jeu de maillots offert à cette formation était acquis dans la ville de Shangai par un dirigeant de l'équipe, Comité "Renard", de retour d'une formation militaire à Shangai (Chine) en 1978. Les coéquipiers de Camille étaient entre autres Evariste Massamba "Séni", Nkombo "Djo", Olivier Hombessa (+), Godet Loufoua, Nkounkou "Besbes" (+), Armand Massengo, Sita, Kimbémbé "Haricot".

On avait un réel plaisir à suivre le gardien de but Camille. Au faite de sa gloire il pouvait tout arrêter devant des attaquants fougueux. International cadets, Camille est médaillé d'or à un tournoi international en Angola en 1980. Juniors puis seniors, il est vice-champion d'Afrique des nations en 1983 au Caire après avoir éliminé en demi-finales le pays hôte, l'Egypte. Le talent de Camille aiguise l'appétit des dirigeants d'Inter Club qui l'entraînent pour disputer la Coupe d'Afrique des clubs en 1984 à Dakar. Il rentre au pays avec le trophée continental, l'unique d'une équipe masculine congolaise. Deux ans après, il s'en va en France où l'a précédé son ami "Séni". Il rentre au bercail en 1992, pour terminer sa carrière et embrasser celle d'entraîneur. Il était l'entraîneur national des gardiens de but. Ce garçon était particulièrement taciturne, gentil et sportif. C'est pourquoi sa disparition brutale me harcèle. Elle est précoce comme auparavant celle de son frère cadet.

Nos vives et sincères condoléances à son frère aîné "Aimos" Mampouya, un bénévole de la ligue de football de Brazzaville et de la Fédération congolaise de football, sa famille et ses nombreux amis. Adieu, Camille! Que le Seigneur t'accueille dans sa maison...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Délégation en République du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT



La Délégation de la Croix-Rouge française en République du Congo, procède au recrutement de trois assistants GAS.

Zones administratives: Brazzaville
Durée du contrat: 3 ans pour deux assistants et 1(Un) an pour le 3ème (Contrat de travail à durée déterminée)

Profil recherché:

- Diplôme en logistique et transport niveau Licence;
- Expérience avérée, d'au moins deux ans dans la gestion des stocks
- Connaissances en gestion d'une pharmacie (serait un atout)
- Compétence et expérience en renforcement des systèmes de santé (serait un plus)
- Etre pédagogue
- Etre aguerri à la présentation des rapports
- Maîtrise de l'outil informatique (autonomie complète en Excel et sur Ward
- Bon esprit analytique et de synthèse

Lié à l'environnement spécifique de la mission:

- Savoir être patient
- Très bonne facilité de travail en équipe; A l'aise et simple dans les

relations humaines

- Bonne connaissance ou expérience du mouvement Croix-Rouge
- Rigueur flexibilité et capacité d'adaptation.

Constitution du dossier:

- Une demande manuscrite
- Lettre de motivation adressée au Cheffe de Délégation CRF en République du Congo
- Copie légalisée du diplôme
- Certificats de travail

Lieu de dépôt des dossiers et retrait des TDR:

• Délégation de la CRF (voir Elvyne SIASSIA, Département de la Logistique) ou par E-mail à monsieur Patrice Ngoulou-ngoulou, Responsable des Ressources Humaines (rh-congo.frc@croix-rouge.fr) avec copie au coordonnateur logistique, monsieur Maazou BOUKARI (log-congo.frc@croix-rouge.fr)

NB: dernier délai de dépôt des dossiers, Jeudi 15 février 2018 à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 06 février 2018

Carole DEHU

Cheffe de Délégation

La rupture dans le mode de gouvernance des entreprises publiques: une urgence absolue

Comment mettre un terme à l'éternelle défaillance de nos entreprises publiques?

La crise qui sévit actuellement au sein de notre économie nous oblige à réviser en profondeur nos pratiques, si nous voulons nous en sortir. Même si tous les regards sont braqués vers un salut (hypothétique) qui viendrait du FMI, une remise en cause des comportements managériaux qui sont à l'origine de la mauvaise performance de notre économie doit être menée. Retrouver le chemin d'une croissance durable et endogène requiert de notre part un diagnostic sans concession du mode de management de nos organisations, afin d'identifier les véritables causes de cette défaillance chronique.

Docteur Bernard NGAZO
PhD-MBA
Directeur Général de l'ESCIC



Régulation des Postes et Communications Electroniques (ARPE) qui, en dehors de ses missions statutaires de régulation, exerce une influence notable dans la promotion de l'économie numérique au Congo.

Ainsi, le dynamisme des entreprises publiques évoluant dans divers secteurs de notre économie doit être considéré comme une exigence majeure dans la concrétisation du projet de société qui vise entre autres à combattre la pauvreté, grâce au développement économique.

Or, force est de constater cependant que la plupart de ces entreprises publiques font preuve de grandes insuffisances quant à leur performance opérationnelle et n'exercent pas d'effets d'entraînement sur le reste du secteur économique. Bien que bénéficiant d'une large autonomie de gestion, les résultats constatés sont loin des attentes exprimées eu égard à leur triple responsabilité: responsabilité économique liée à l'utilisation efficiente des moyens de l'Etat, responsabilité sociétale et responsabilité environnementale. Une des principales raisons qui explique cet état de fait réside dans les lacunes

qui prévalent dans leur mode de gouvernance.

C'est, en effet, la faiblesse dans le fonctionnement des organes de gouvernance qui explique en grande partie les mauvaises performances des entreprises publiques. Les modes de direction et de contrôle qui sont déployés dans ces organisations publiques restent encore rudimentaires et n'intègrent pas les innovations managériales dont bénéficient la plupart des organisations publiques dynamiques.

Les faiblesses ainsi constatées se traduisent par les éléments suivants:

- La mauvaise pratique dans la délimitation des champs d'intervention entre l'organe délibératif (le Conseil d'Administration) et l'organe exécutif (la Direction Générale). Ainsi, les conseils d'administration se limitent le plus souvent à l'approbation des comptes annuels ainsi qu'à la validation du budget;

- Le mode de désignation des administrateurs qui ne relève pas d'une approche rationnelle fondée sur la recherche de l'efficacité au travers de l'optimisation des compétences de ces derniers, mais plutôt d'un système de répartition de la rente organisationnelle via «les jetons de présence». On trouve ainsi un faible pourcentage d'administrateurs qu'on peut qualifier d'Administrateurs indépendants;

- Les Conseil d'administration ne disposent pas de structures d'appui pour faciliter leur travail: absence de comités spécialisés comme le comité stratégique, le comité d'audit, le comité de rémunération etc. Cette absence de compétence réduit considérablement la portée des actions menées par cet organe qui devient dès lors une simple chambre d'enregistrement des décisions de la direction générale;

- Des insuffisances importantes et structurelles sont constatées dans les systèmes de contrôle. Peu d'entreprises publiques ont développé de véritables mécanismes de contrôle autour d'un système d'information pertinent. Alors qu'un bon système de contrôle devrait s'appuyer sur trois piliers, à savoir: l'audit interne adossé à la Direction Générale, le comité d'audit rattaché au Conseil d'administration et le contrôle externe exercé par la cour des comptes et/ou le commissariat aux comptes;

- Les conseils d'administration ne jouent pas pleinement leur rôle tant dans la maîtrise des risques que dans l'orientation des activités du fait de l'absence de plan stratégique; ce qui ne permet pas d'apprécier les actions menées dans une perspective à moyen et long terme; le «court-termisme» est la règle qui prévaut dans ces organisations comme le montrent la place et la nature de la procédure budgétaire;

- Le rôle et la responsabilité des administrateurs sont méconnus par un bon nombre de ces derniers ainsi que les modalités de fonctionnement des organes délibératifs. L'absence d'une chartre des administrateurs ne facilite par l'exercice d'une pleine responsabilité par ces derniers;

- L'absence totale d'indicateurs sur l'évaluation des travaux des organes de gouvernance ne contribue pas à l'amélioration de leur efficacité; aucune disposition n'est mise en place pour favoriser la mesure de l'efficacité des conseils d'administration au travers de la mesure de quelques indicateurs clés;

- Les insuffisances constatées dans la structuration du système d'informations ne permettent pas de disposer de données fiables et

pertinentes, nécessaires pour exercer des travaux de d'orientation et contrôle efficaces et faciliter la prise de décisions. Les travaux du Conseil d'administration s'appuient sur des informations peu fiables avec des documents insuffisamment élaborés et contrôlés. A cela s'ajoute le peu de temps dont disposent les membres du Conseil d'Administration pour examiner et analyser les différents documents compte tenu de l'envoi tardif de ce derniers; par ailleurs, les systèmes de reporting déployés dans ces organisations restent embryonnaires;

- La prise en compte des parties prenantes reste très marginale, alors qu'elles constituent une composante importante de la raison d'être des organisations publiques;
- La politique de rémunération des cadres dirigeants et des mandataires sociaux ne s'appuie pas sur des données objectives en relation avec les performances constatées. Celle-ci n'est pas stimulante du point de vue du pilotage de la performance.

Au vu de ces insuffisances, il devient urgent de repenser en profondeur le mode de gouvernance des entreprises publiques congolaises. Cette exigence induit une mobilisation des décideurs publics qui doivent initier une démarche globale devant permettre l'émergence d'une nouvelle approche de la gouvernance de ces organisations.

Au-delà de ces constats, c'est la question du rôle de l'Etat en tant qu'actionnaire qui reste posée ainsi que celle de la place des entreprises publiques dans la dynamique économique. Que veut l'Etat en sa qualité d'apporteur de capitaux dans les organisations publiques? Comment cet actionnaire particulier exerce-t-il ses responsabilités de contrôle des activités qu'il a financées? Comment évalue-t-il le retour sur investissement des capitaux engagés? De quelle manière la collectivité peut-elle apprécier la contribution des entreprises publiques à la croissance économique et au bien-être collectif? Voici un beau chantier en perspective.

Par ailleurs, après l'adoption de la nouvelle constitution, le Congo devrait rentrer de plein fouet dans la Nouvelle République. Celle-ci doit s'accompagner d'une rupture par rapport aux pratiques antérieures en particulier dans le déploiement des plans d'action, afin de favoriser l'atteinte des Objectifs du millénaire. Dans cette nouvelle approche, l'accent doit être mis sur la recherche de l'efficacité en termes de résultat et sur celle de l'efficace fondée sur l'optimisation des ressources. Il en résulte la nécessité d'un changement radical dans le mode de management des organisations publiques qui doivent dès lors intégrer la logique de pilotage de la performance, afin d'assurer la réalisation de leurs missions et contribuer à la croissance économique.

Dans cette nouvelle dynamique, une place centrale doit être accordée au mode de gouvernance de ces entreprises qui cumulent aujourd'hui plusieurs insuffisances expliquant en grande partie les mauvaises performances consta-

tées dans celles-ci.

Le constat

Les entreprises publiques constituent le bras armé de l'Etat dans la mise en œuvre de certaines de ses missions. Celles-ci exercent leurs activités dans divers secteurs économiques et occupent souvent une place centrale dans la promotion de la dynamique sectorielle. Leur efficacité impacte de manière décisive le développement de ces secteurs économiques porteurs de croissance et donc d'amélioration du niveau de vie des congolais. Le champ d'influence de ces entreprises dépasse largement leur domaine d'activités et s'étend au-delà du périmètre de leurs propres activités. C'est ainsi qu'on peut noter, par exemple, la forte influence que devrait exercer le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) dans la consolidation du secteur du transport et de la logistique, secteur qui constitue un levier important de la croissance économique du Congo dans une optique de diversification sectorielle. Il en est de même pour l'Agence de

Problématique de la pension de retraite au Congo

Cas de la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF)

La CRF avait terminé l'année 2016 en queue de poisson pour n'avoir pas pu payer les pensions des mois de novembre et décembre. L'année 2017 s'est avérée moins fructueuse: même si une infime minorité a perçu quelque chose dans les derniers jours de décembre, la grande majorité l'a bouclée avec trois mois seulement (janvier, février et mars) de payés. Ainsi s'est renforcé son «capital» arriérés des pensions et Dieu seul sait ce que sera l'année 2018! La pension de retraite est un droit et non une grâce accordée par une quelconque autorité providentielle. Alors, lorsque la précarité dure longtemps, elle finit par anéantir la part d'humanité et même de dignité d'une personne.

Par Simon NANITELAMIO,
ICEG Honoraire



L'on se rappellera que du 22 au 24 mars 2011, il avait été organisé des journées de réflexion sur la retraite au Congo sur le thème «Pour une retraite sûre et pérenne au Congo». Les travaux de ces journées étaient dirigés par le ministre d'Etat, directeur de cabinet du Chef de l'Etat, M. Firmin Ayessa, qui avait à ses côtés le ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, M. Florent Ntsiba. A la cérémonie d'ouverture, le directeur de cabinet du chef de l'Etat avait déclaré que l'objectif de ces journées était de disposer de matériaux permettant au Gouvernement de gérer au mieux l'importante question de la retraite. Pour sa part, le ministre du Travail et de la sécurité sociale

avait indiqué que par rapport au thème, il y avait deux repères chers dont le premier était cette nécessité de ne point remettre en cause, par des mesures de restriction excessive, les justes acquis de la protection sociale, c'est-à-dire de ne pas jeter sur la paille ou réduire à la mendicité les retraités qui, par leur travail, ont donné physiquement et intellectuellement le meilleur d'eux-mêmes pour la construction du pays. Organisées en deux phases (plénière, ateliers), les journées de réflexion sur la retraite au Congo avaient abouti à des recommandations qualifiées de décisions saluables, dont pour la CRF (extraits): 1- La transformation de la CRF en établissement public doté de la per-

sonnalité morale, de l'autonomie financière et disposant d'un organe délibérant paritaire ainsi que d'un conseil d'orientation de la retraite; 2- Le relèvement des taux de cotisation de la part de l'employeur de 10 à 15%; 3- L'obligation pour l'Etat, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n°87/447 du 19 août 1987 portant création, organisation et fonctionnement de la Caisse de retraite des fonctionnaires, de couvrir, au travers de son budget, le déséquilibre qu'enregistre cette caisse entre ses ressources et ses charges; 4- L'obligation urgente pour l'Etat de procéder au paiement de la dette sociale pendant une période qui ne pourrait excéder cinq ans

pour compter de janvier 2012; 5- L'obligation pour la CRF d'élaborer un budget annuel conformément aux dispositions de l'article 9 du décret n°87/447 du 19 août 1987; 6- L'examen par la CRF de la revalorisation de la pension, en tenant compte du relèvement de la valeur du point d'indice des agents civils de l'Etat de 160 à 200 francs CFA. De mon point de vue, l'impact des journées de réflexion de mars 2011 sur la retraite au Congo est encore nul, car plutôt que de s'améliorer, la situation s'est empirée. A quoi bon faire des lois si l'on ne se donne pas ensuite pour tâche de les faire appliquer? Le ministre d'Etat Florent Ntsiba est devenu directeur de cabinet du chef de l'Etat, tandis que M. Firmin Ayessa est vice-premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat, du Travail et de la Sécurité sociale dans le Gouvernement actuel; cette «permutation» les garde au contact de ce dossier qu'ils avaient ouvert en 2011. Espérons qu'ils continueront à s'y pencher. Aujourd'hui, la CRF ploie sous le poids des arriérés et arrrages de pension qu'elle doit à ses pensionnés. Beaucoup d'entre eux, depuis 2009, détiennent des rectificatifs de leur arrêté de concession de pension; ces rectificatifs ne sont toujours pas pris en compte. Et pourtant, dans tout document

administratif, lorsqu'il est écrit au lieu de...lire..., on applique les nouvelles dispositions. Ce que certains pensionnés perçoivent aujourd'hui n'est qu'un acompte de leur pension réelle. Comment dans ces conditions arrêter un chiffre définitif des arriérés et arrrages (récapitulatif des pensions), puisque le différentiel court toujours mois après mois? Les cadres et agents de la CRF ont parfois une lecture des textes administratifs et une pratique de traitement des dossiers qui n'arrangent pas les pensionnés. Début avril 2012, il avait été fait un contrôle des pensionnés de la CRF, en vue de l'évaluation des arriérés et arrrages dus. Qu'a-t-on fait de cette évaluation et du recensement de juillet 2015 (audit des arriérés de pensions par une commission CRF/CCA)? Si les rectificatifs d'une année étaient pris en compte dans le budget de l'année suivante, la CRF ne se serait pas retrouvée avec ce cumul de rectificatifs qui lui demande à déboursier beaucoup d'argent. Il a probablement manqué de volonté politique, ici et là, du temps de l'embellie financière pour éviter cet endettement qui apparaît comme un couteau à double tranchant aujourd'hui. Courant 2015, il me semble que le Conseil des ministres avait décidé du remplacement de la CRF par deux structures nouvelles dont l'une se chargerait exclusivement des pensions de retraite. Où en sommes-nous à ce jour? Et si, comme l'a dit le Premier ministre Clément Mouamba, dans sa conférence de presse du mardi 10 octobre 2017, les difficultés de la CRF et de la CNSS sont

dues au fait que ce n'est pas de l'argent réel qu'on y versait, mais de simples écritures, alors, ceux qui se livraient à ce jeu pratiquaient des antivaleurs qui génèrent des souffrances aux retraités. «Pendant qu'on avait de l'embellie financière, on avait baissé la vigilance. Les retraits étaient faits sur les bulletins et n'étaient pas reversés au niveau de ces deux structures. D'où la situation que nous vivons aujourd'hui», a déclaré le Premier ministre. Il y a eu donc détournement des fonds! Dans un véritable Etat de droit, de tels actes qui affament des personnes déjà vulnérables de par leurs âges sont assimilables à des crimes contre l'humanité. Si les auteurs pouvaient être identifiés, ils devraient répondre devant la justice, car l'impunité est aussi une antivaleur qui gêne le développement du pays. En plus de se nourrir, de se faire soigner et de satisfaire d'autres besoins vitaux au sein de leurs familles respectives, les pensionnés de la CRF ou de la CNSS reçoivent des factures de consommation d'eau et d'électricité à payer «dès réception»; dix mois sans pension, c'est déjà cinq bimestres (factures) à payer à la SNDE et à la SNE qui n'hésitent pas à couper la fourniture d'eau ou d'électricité. Le jeu d'écritures sans argent réel met aujourd'hui en difficulté la MUGEF (Mutuelle générale de la FETRASSEIC) qui manque d'argent pour assurer les prestations envers ses adhérents admis à la retraite. Il est donc dangereux à pratiquer en matière de gestion. A cause de cela et de bien d'autres raisons, les retraités vivent pauvres aujourd'hui, comme des rats d'église et meurent ainsi



ACHETER UN TELEVISEUR SMART
N'EST PLUS UN LUXE

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056